

ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES 2025



5 JUIN 2025

solocal



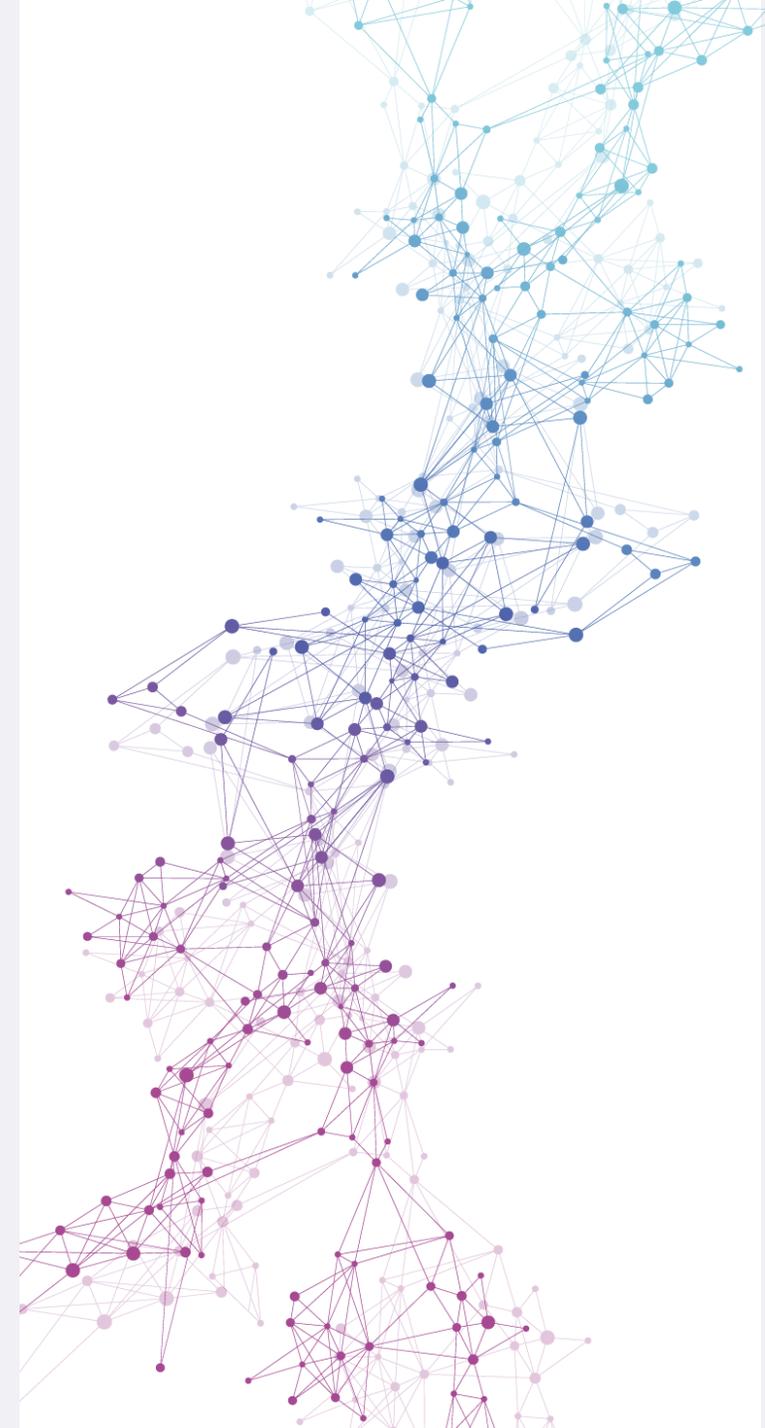
solocal

OUVERTURE



M. Maurice Lévy

Président-Directeur général

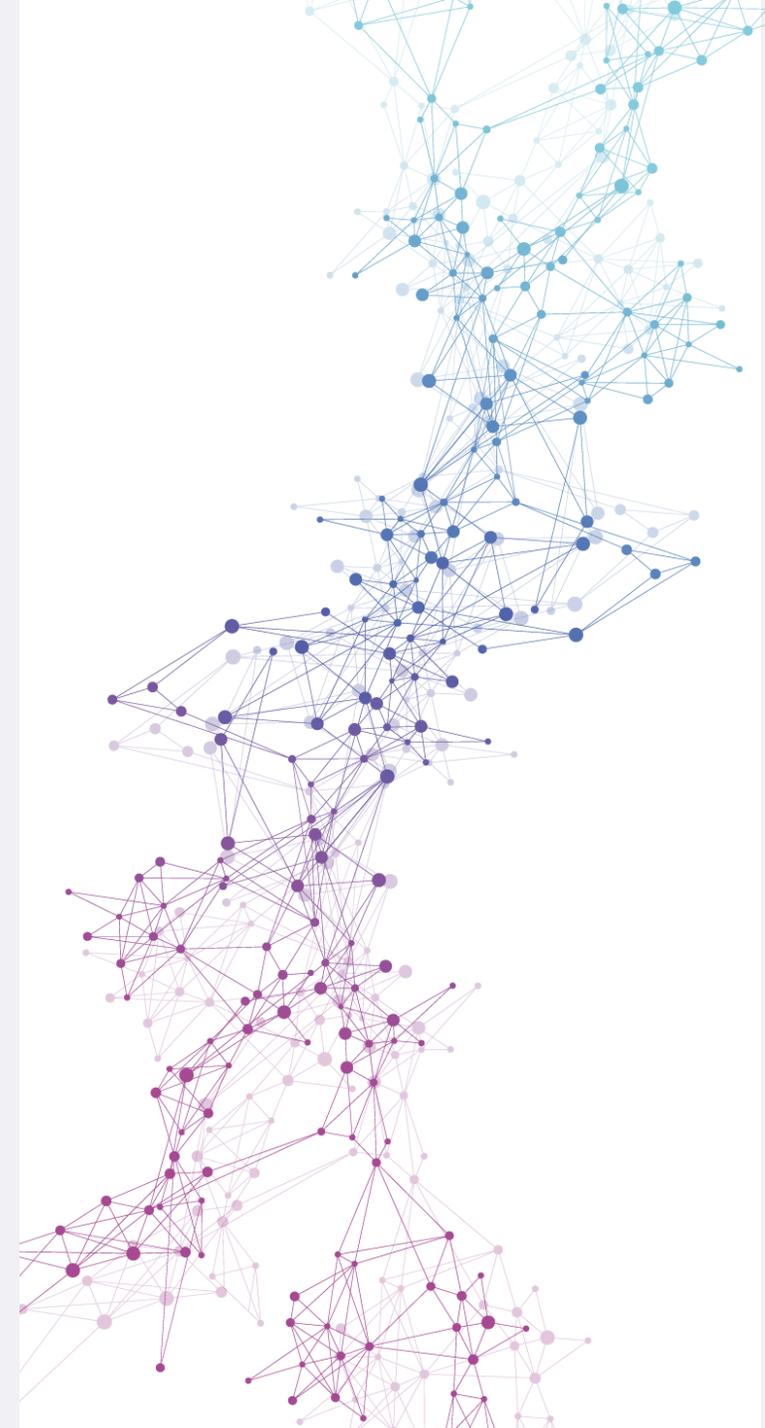


solocal

ORDRE DU JOUR



M. Etienne de la Boulaye
Directeur juridique



AGENDA



1. Bilan de l'année 2024 et perspectives 2025
 2. Résultats financiers 2024 et activité T1 2025
 3. Réalisations et avancées récentes
-
4. Gouvernance
-
5. Rapport du collège des commissaires aux comptes
 6. Rapport de durabilité
-
7. Questions / Réponses
 8. Vote des résolutions
 9. Clôture

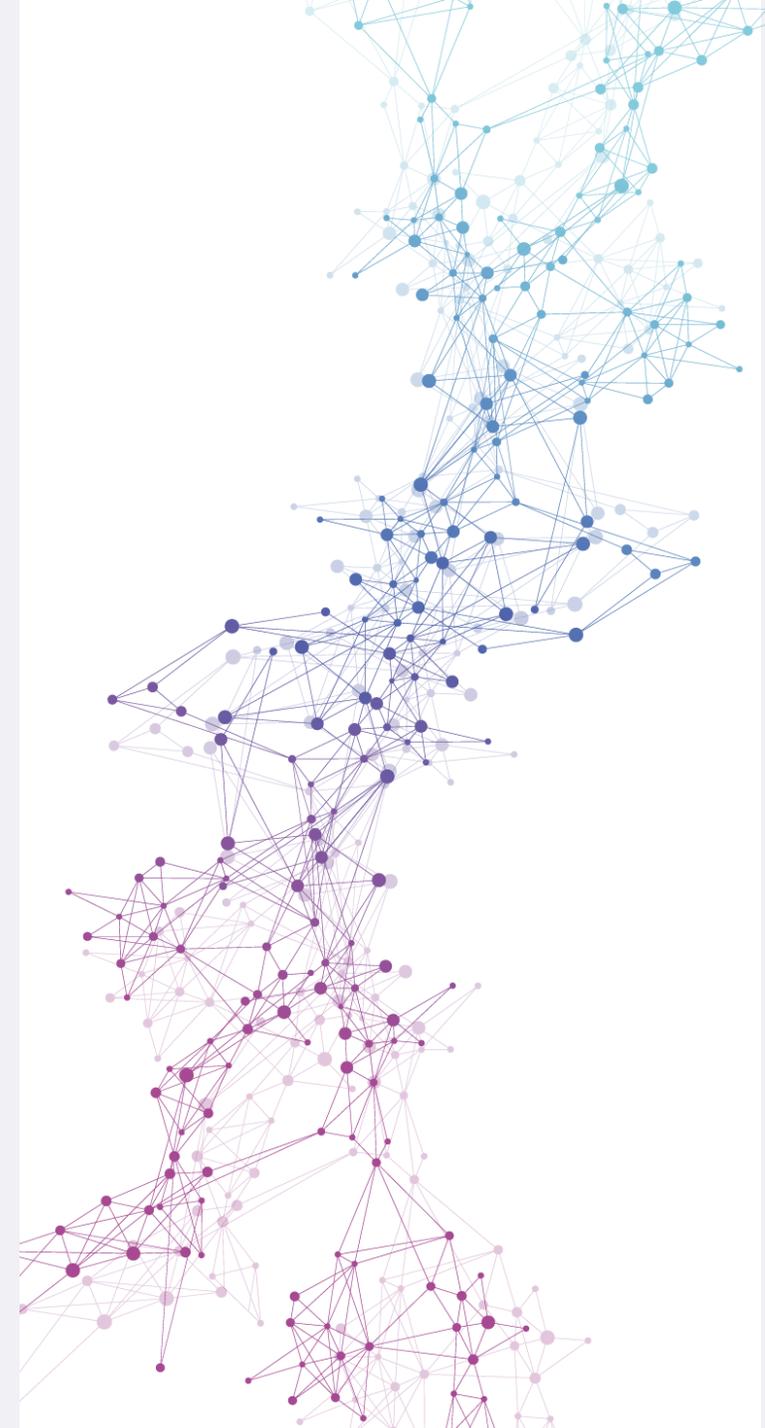
solocal

BILAN DE L'ANNÉE 2024 ET PERSPECTIVES 2025



M. Maurice Lévy

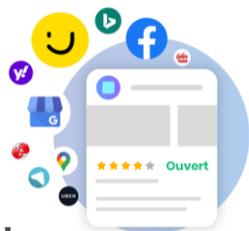
Président-Directeur Général



Panorama de l'activité 2024



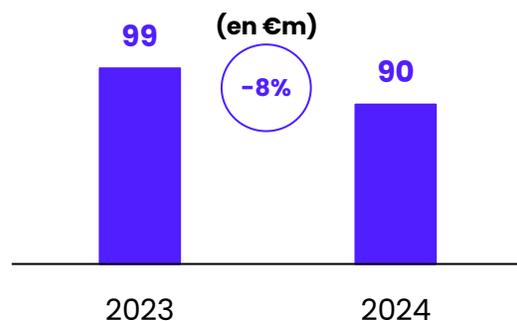
Visibilité digitale : 90 m€



Connect

- ✓ Présence Management
- ✓ E-réputation
- ✓ Services Relationnels & transactionnels

Evolution du chiffre d'affaires (en €m)



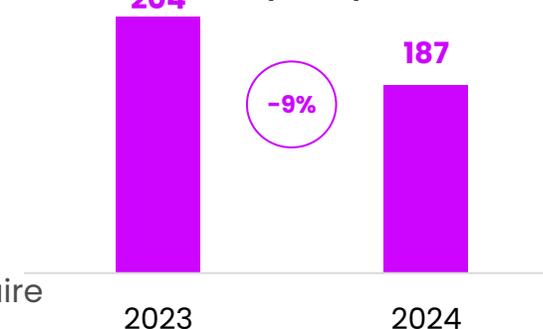
Marketing digital : 187 m€



Booster

- ✓ Publicité digitale
- ✓ Référencement prioritaire

Evolution du chiffre d'affaires (en €m)



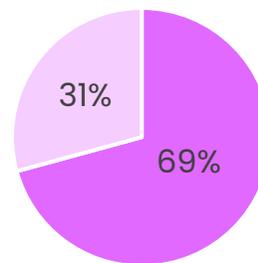
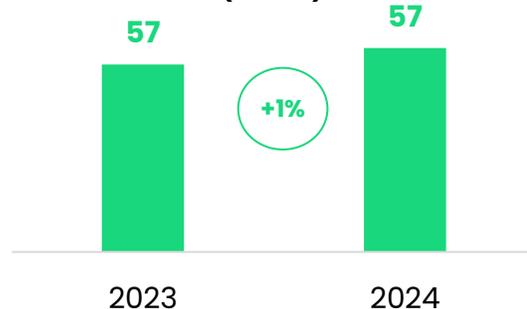
Sites internet : 57 m€



Sites internet

- ✓ Design & fonctionnalités
- ✓ SEO & SEA
- ✓ Support dédié

Evolution du chiffre d'affaires (en €m)



Focus sur Référencement Prioritaire

2/3 du chiffre d'affaires de Booster

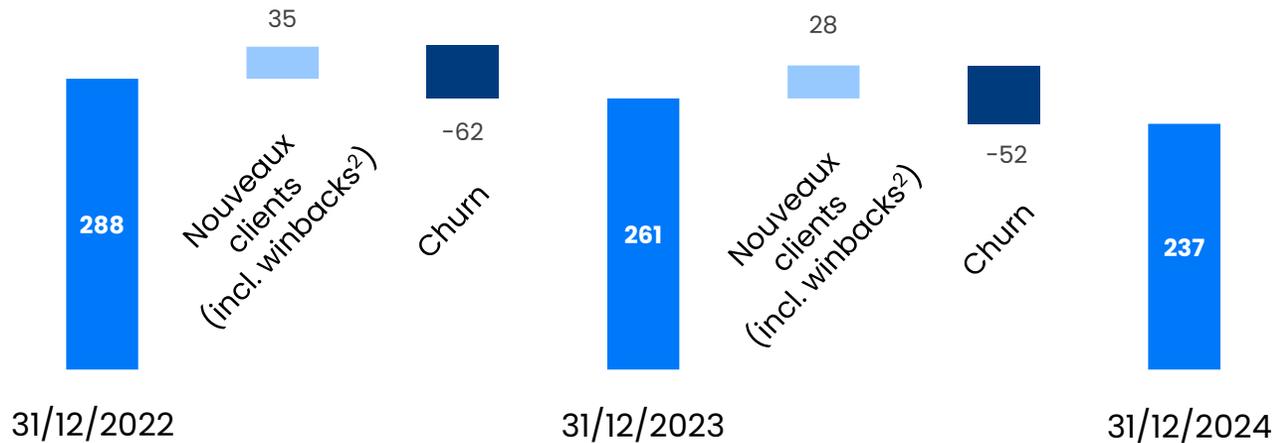
Le média PagesJaunes, principal contributeur de la performance du marketing digital



Évolution du parc clients en 2024



Évolution du parc clients (en milliers)



Impactée par le taux de churn

- **Diminution nette du parc** de **24k clients** en 2024
 - Churn toujours élevé malgré les mesures mises en place (expérience client, refonte des objectifs des commerciaux...)
 - Acquisition en deçà des attentes
- **Taux de churn net annuel¹** en 2024 de **20,0%** vs. 21,5% en 2023

ARPA³



¹ Calcul du churn: nb de clients perdus / nb de clients BoP. Chiffres nets des winbacks

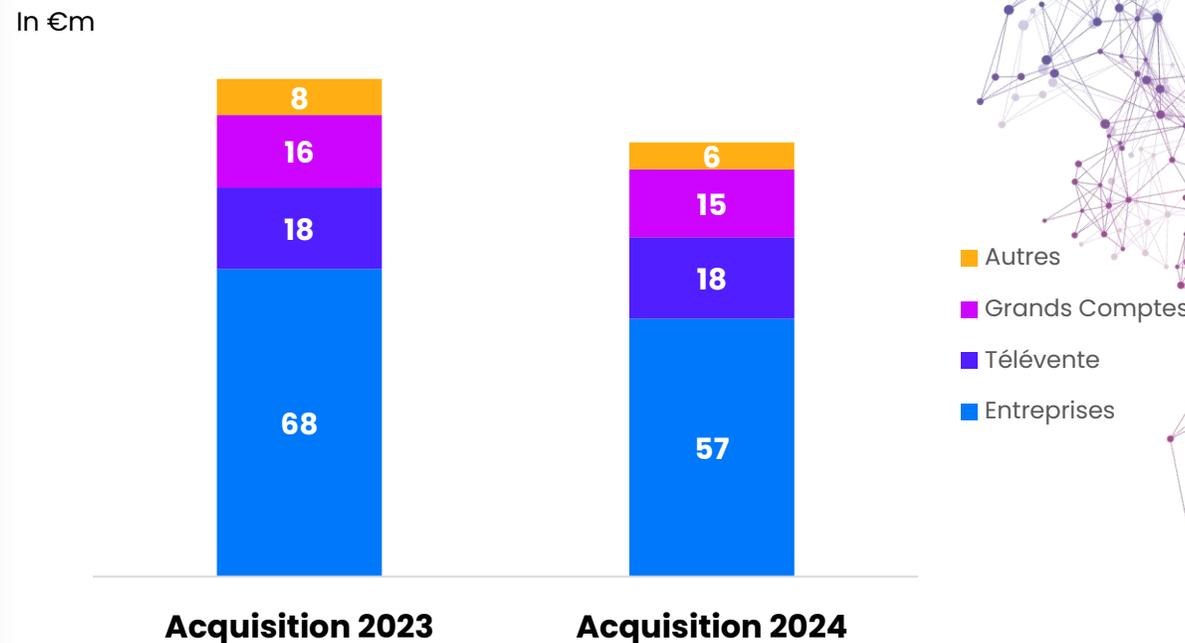
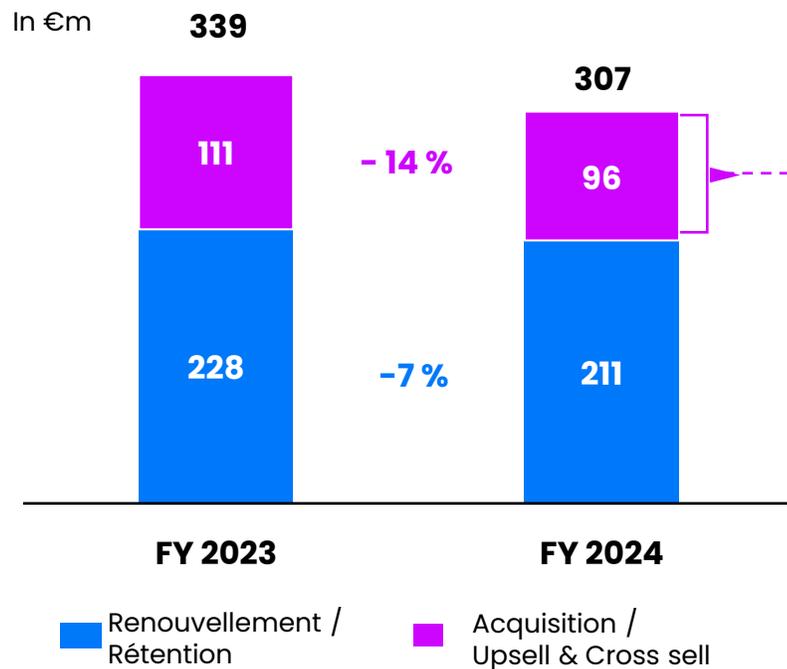
² Winback: Acquisition d'un client ayant été perdu au cours des 12 mois précédents

³ARPA: Revenu moyen par annonceur, base sur les ventes des 12 derniers mois de Solocal SA

Une performance commerciale 2024 décevante



Prises de commandes FY 23 vs FY 24



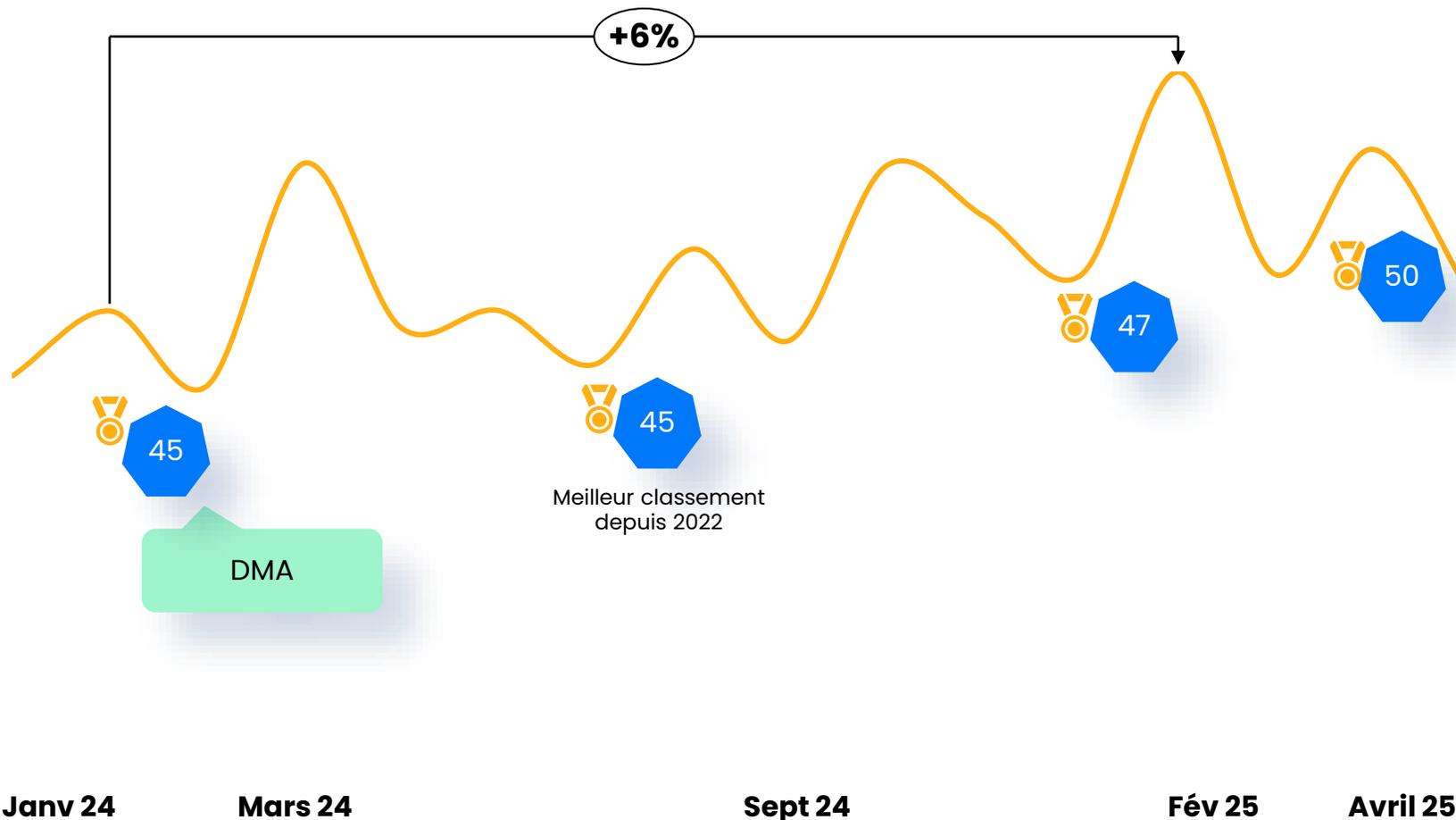
- Baisse des ventes en renouvellement du fait d'une base clients à renouveler en décroissance
- Baisse de l'acquisition liée à une mauvaise performance commerciale continue

- Acquisition principalement impactée par la faible performance du canal Entreprises

PagesJaunes : la croissance entamée en 2023 se stabilise en 2024



Visiteurs Uniques mensuels (millions) et classement Médiamétrie NetRatings



+0,4M de VU entre janv-avril 2025 par rapport à janv-avril 2024

PagesJaunes touche **28%** de la population Internet* totale, chaque mois, depuis le début de l'année 2025

66% d'usage sur mobile

Retour systématique dans le Top 50

Janv 24

Mars 24

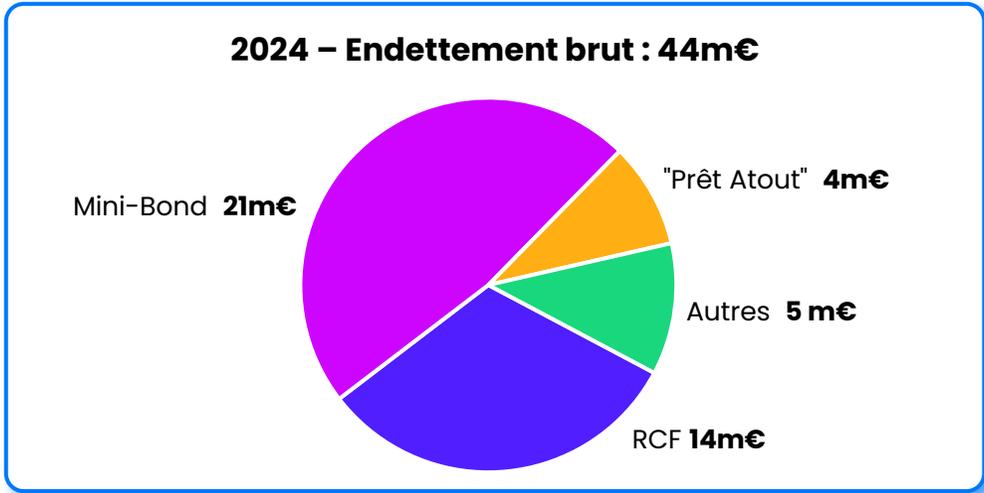
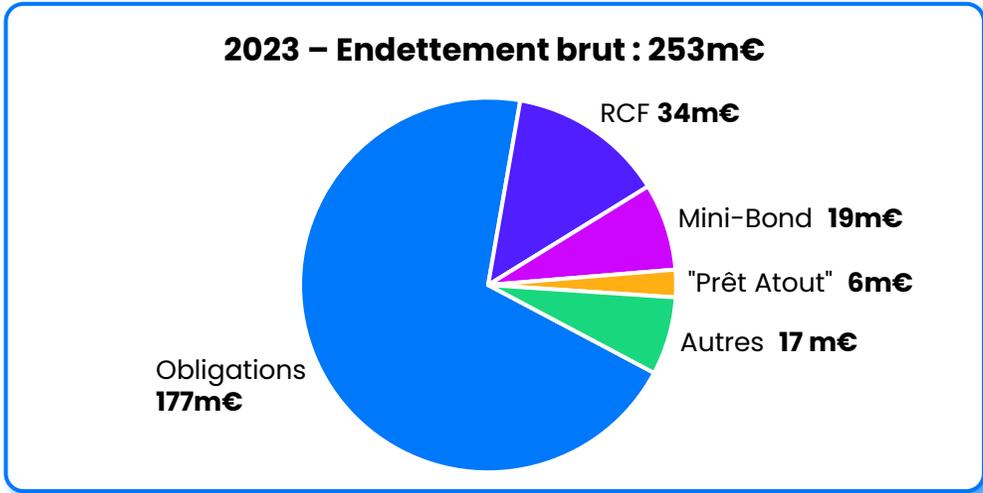
Sept 24

Fév 25

Avril 25

Source publique marché : Médiamétrie NetRatings
* Reach

Structure d'endettement avant/après restructuration



En million d'euros	2023	2024
Endettement brut	253	44
Trésorerie	(56)	(71)
Endettement net	197	(27)
EBITDA (Covenant) ⁽¹⁾	47	27
Levier financier	4,2x	-1,0x
ISCR	1,9x	4,3x

- **Structure d'endettement saine suite à la restructuration**
- **Covenants respectés au 31 décembre 2024 (Levier <3,5x et ISCR >3)**

(1) Calculé selon les clauses du contrat

La restructuration financière a permis d'assainir le bilan



Suite à la restructuration financière de l'été 2024...

- Le bail de Citylights a été renégocié pour économiser un peu plus de 1m€ par mois à partir de 2025
- Un apport en fonds propres de 43m€ + apport en nature de Regicom à Solocal
- La **dette brute du groupe est passée de 245m€ à 44m€**
- Le cash a été préservé et renforcé par les différentes opérations sur le capital, faisant ressortir une **trésorerie à 70,9m€** fin 2024

Il en ressort ainsi un endettement net négatif de 27m€

2025 : priorité à la préservation d'un bilan assaini
=
maintien des marges de manœuvre pour investir dans le futur Solocal



Perspectives



Rebâtir Solocal pour une croissance rentable et pérenne...



1

Regénérer de la croissance en redynamisant les produits et solutions et en repensant le « go to market »

2

Remobiliser les forces vives grâce à un management fort tout en capitalisant sur les compétences et talents

3

Simplifier les outils et le fonctionnement en diffusant agilité, rapidité, collaboration et productivité



... En s'appuyant sur un plan d'actions en 3 volets



1

CLEAN

Éliminer toutes les tâches inutiles, redondantes, périmées

2

REPAIR

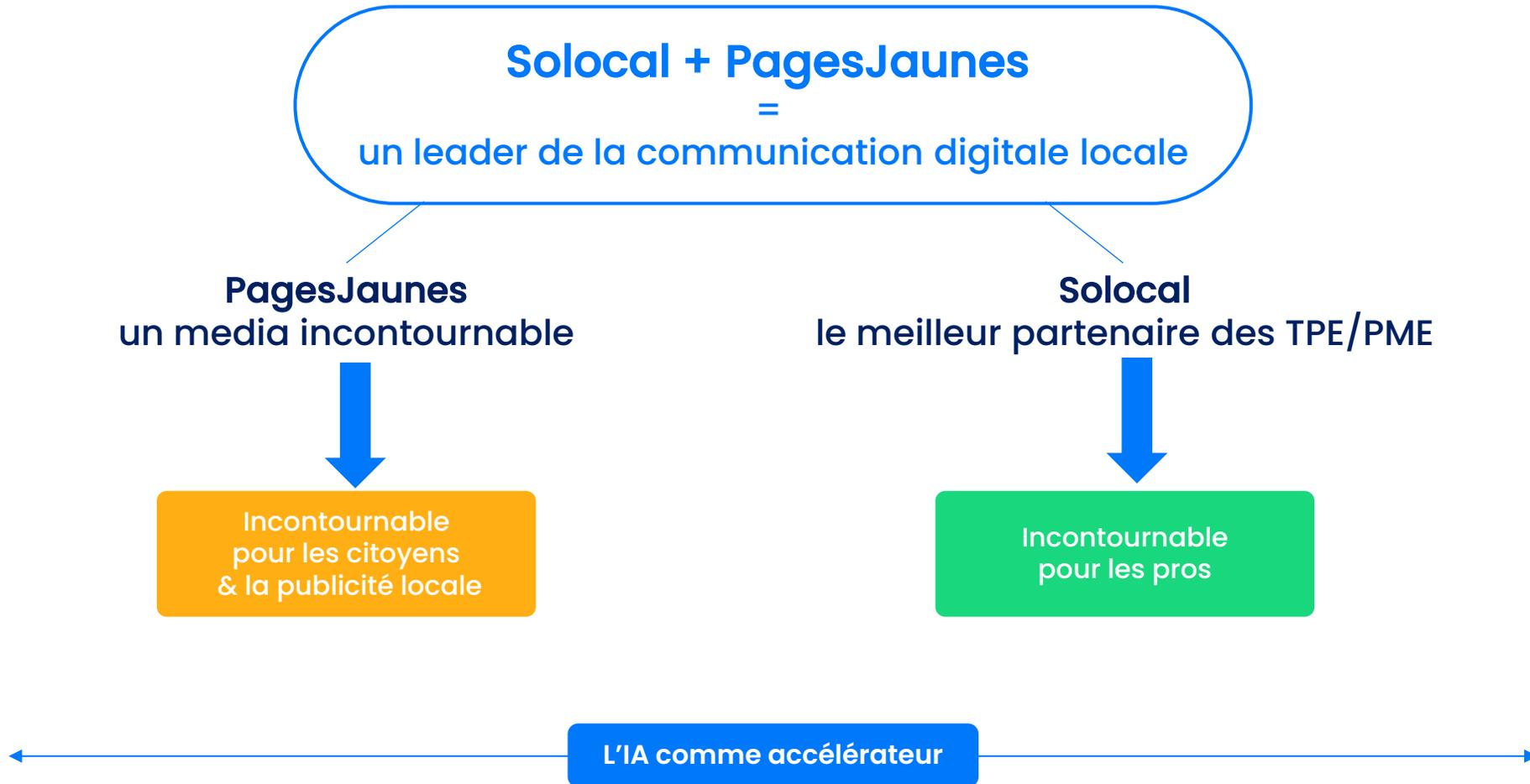
Mettre l'organisation, les outils, et le fonctionnement en bon état de marche

3

BUILD

Construire les outils et les propositions de l'avenir, pour beaucoup à base d'IA

... Au service de notre ambition



Chantiers prioritaires : les mesures structurantes déjà mises en œuvre



Les mesures
**déjà mises
en œuvre**

Redéploiement des équipes du siège social



- Économie significative en 2025
- Juste proportion (un tiers de la surface précédente)
- Nouvelle énergie et émulation au sein des équipes

Refonte de l'organisation commerciale



- Révision des portefeuilles attribués en fonction de la zone de chalandise
- Approche complémentaire terrain / télévente
- Schéma de rémunération plus lisible et incitatif

Réduction du délai de mise en ligne des sites



- Capitalisation sur l'expertise IA d'Ycor au sein de la Web factory
- Réduction des délais à des niveaux records pour Solocal



solocal

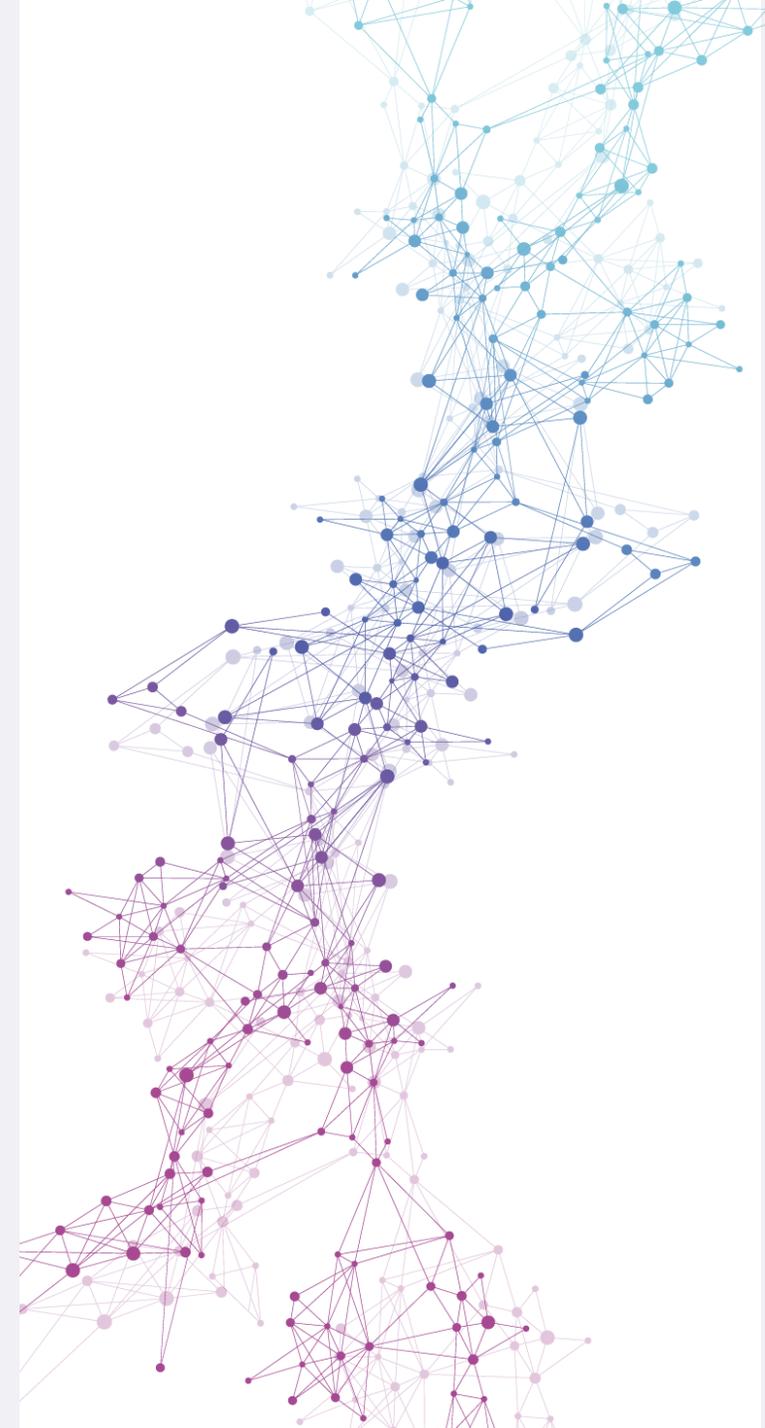
RÉSULTATS

financiers 2024
et activité TI 2025



M. Jérôme FIEVET

Directeur financier



Chiffres clés (y compris Regicom)



Chiffre d'affaires

334,5m€

-25,2m€ / -7% ⁽¹⁾

Frais de
personnels
-26,6m€ / -15%

Charges
externes
20,5m€ / 17,1%

EBITDA

42,7m€

12,7% du chiffre
d'affaires

Résultat
d'exploitation
-15,6m€

Résultat net
consolidé
119,9m€

Flux de
trésorerie
opérationnels ⁽²⁾

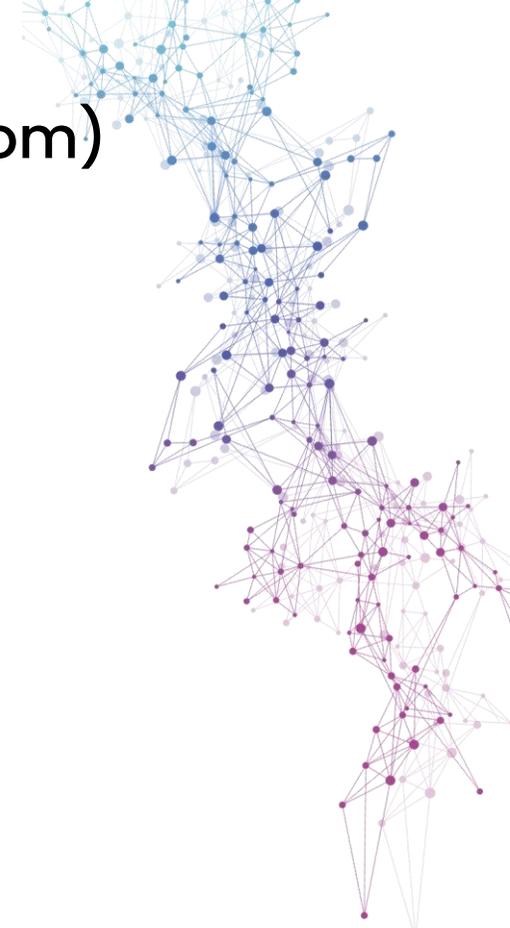
9,1m€

Trésorerie nette
de **70,9m€**

(1) À périmètre constant le chiffre d'affaires 2024 s'élève à 318,2m€ en baisse de 11,5% par rapport à 2023

(2) Flux de trésorerie opérationnels récurrents incluant les charges de loyers

Chiffre d'affaires par activité du Groupe Solocal (y compris Regicom)



En millions d'euros	 Connect ⁽¹⁾	 Websites ⁽²⁾	 Booster ⁽³⁾	Total
2024	90,4	57,4	186,5	334,5
2023	98,6	56,8	204,3	359,7
Variation	-8,3%	+1,1%	-8,7%	-7,0%

Chiffre d'affaires impacté principalement par la performance de la gamme Booster qui inclut le Référencement Prioritaire

(1) Connect = Access, Essentiel, Premium, Marketing Digital, Vocal, MDOffline

(2) Booster = Booster Contact, Booster Site, Social, Local impact, Référencement prioritaire

(3) Sites internet = Essentiel, Premium, Privilège

Tableau de flux de trésorerie 2024



En millions d'euros	2023	2024	Variation
EBITDA récurrent	63,5	44,4	(19,1)
Éléments non monétaires inclus dans l'EBITDA	1,2	26,7	25,5
Variation du besoin en fonds de roulement	(18,9)	(22,1)	(3,2)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(21,2)	(19,4)	1,8
Flux de trésorerie opérationnels récurrents (hors loyers)	24,6	29,6	5,0
Éléments non-récurrents	(7,4)	(22,3)	(14,9)
Résultat financier (dé)caissé	(8,9)	(2,8)	6,1
Impôt sur les sociétés (dé)caissé	(1,4)	2,6	4,0
Autres	0,9	(0,5)	(1,4)
Flux de trésorerie disponibles	7,8	6,6	(1,2)
Augmentation (diminution) des emprunts	(4,0)	(23,8)	(19,8)
Augmentation de capital	-	42,6	42,6
Impact IFRS 16 & autres	(18,8)	(20,5)	(1,7)
Regicom	-	10,2	10,2
Variation nette de trésorerie	(15,0)	15,2	30,2
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	70,7	55,7	(15,0)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	55,7	70,9	15,2

Trésorerie nette à fin 2024 : 70,9m€

- Éléments non monétaires pour 26,7m€
 - > Augmentation des dotations des créances clients
 - > Provisions relatives aux litiges en cours
- Variation du besoin en fonds de roulement de -22,1m€ résultant principalement d'une moindre performance commerciale en 2024 et d'un churn client aux conditions de paiement plus favorable

Flux de trésorerie opérationnels récurrents (hors loyers) à 29,6m€

- Éléments non récurrents de -22,3m€ :
 - > Frais de la restructuration financière pour environ 17m€
 - Indemnité liée à la restitution des locaux pour 5,2m€ TTC
- Résultat financier décaissé de -2,8m€
 - > Intérêts annuels du RCF et intérêts annuels de la ligne de crédit avec BPI France (Prêt'Atout)
 - > Aucun intérêt n'a été payé en 2024 sur les Bonds et Mini Bond en 2024
- Diminution des emprunts de 23,8m€
 - > Remboursement partiel du RCF à hauteur de 20m€ et du prêt BPI pour 3,1m€
- Augmentation de capital :
 - > Augmentation de capital avec maintien du DPS de 18m€
 - > Augmentation de capital réservée à Ycor de 25m€

Chiffre d'affaires par activité du Groupe Solocal au 1er trimestre

En millions d'euros	 Connect ⁽¹⁾	 Websites ⁽²⁾	 Booster ⁽³⁾	Total
T1 2025	19,7	14,8	48,5	82,9
T1 2024	22,8	13,9	46,6	83,3
Variation	-13,6%	+6,5%	+4,1%	-0,5%
Variation à périmètre constant				-13,7%

Perspectives 2025

Année 2025 impactée par l'activité commerciale toujours difficile et le taux de churn élevé de 2024...

... Mais conforme aux anticipations du Groupe qui renouvelle ainsi son objectif de stabilisation du chiffre d'affaires en 2025 sous l'effet de l'intégration de Regicom en année pleine

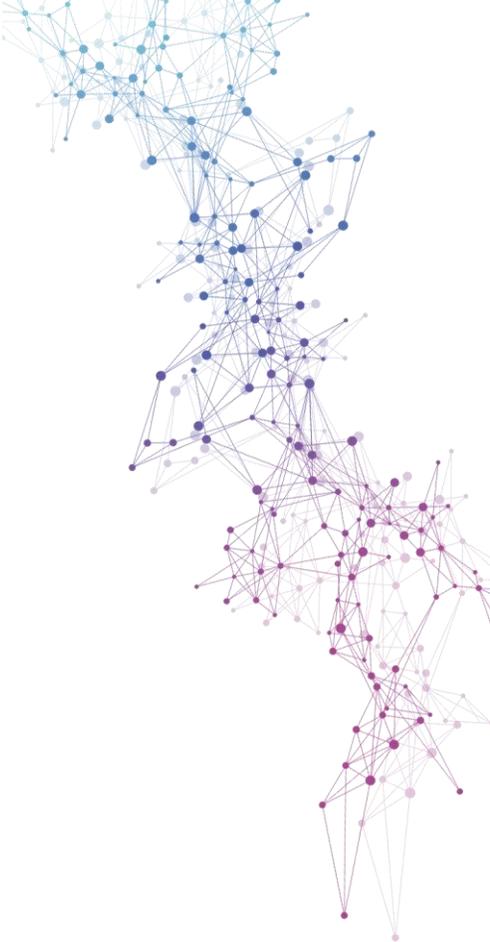
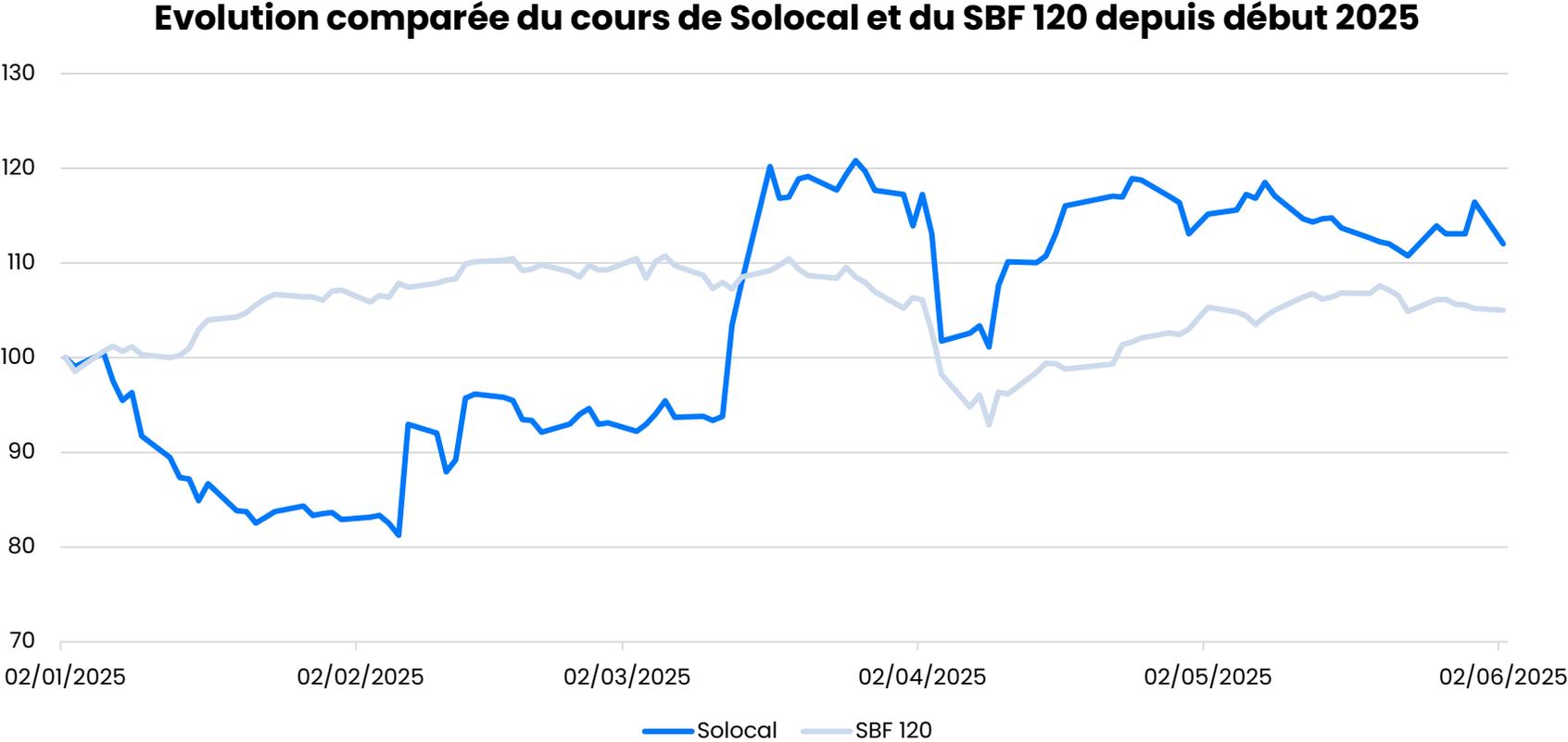
Marge d'EBITDA attendue autour de 15% du fait de la poursuite des efforts sur la maîtrise des coûts

(1) Connect = Access, Essentiel, Premium, Marketing Digital, Vocal, MDOffline

(2) Booster = Booster Contact, Booster Site, Social, Local impact, Référencement prioritaire

(3) Sites internet = Essentiel, Premium, Privilège

Solocal en bourse



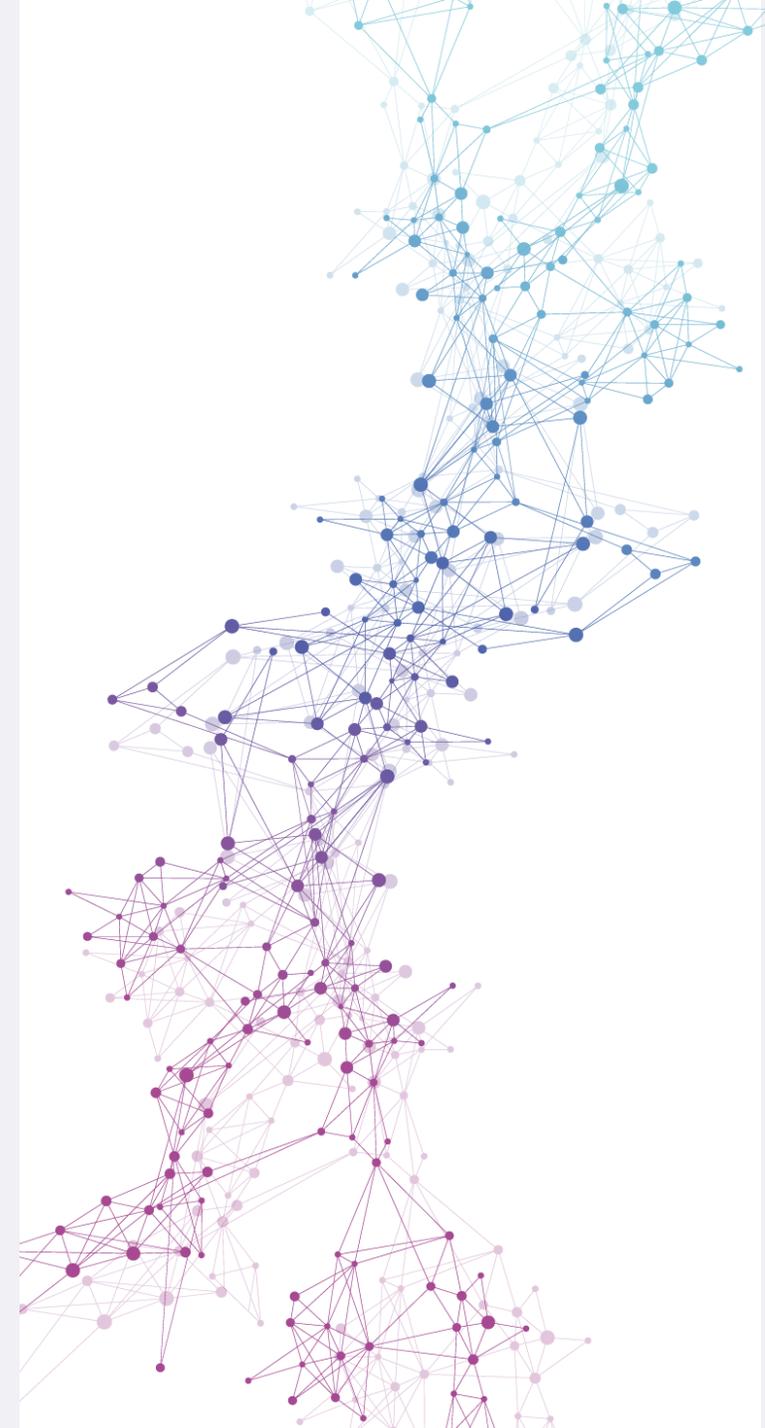
solocal

RÉALISATIONS et avancées récentes



M. Maurice Lévy

Président-Directeur Général



Chantiers prioritaires : les mesures structurantes en cours

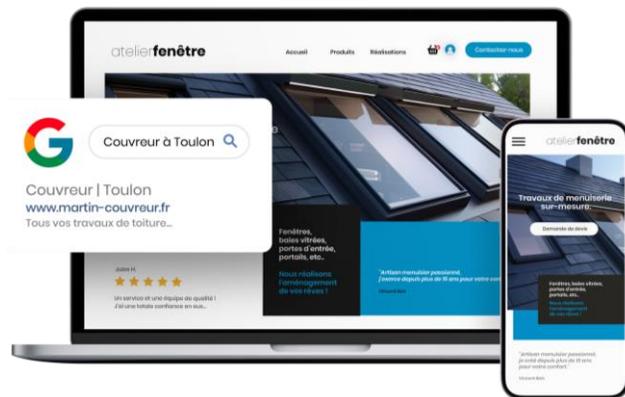


1/ Simplification, rationalisation et optimisation de nos Offres

- À fin mai 2025, **21** offres à la vente (vs. 33 à fin 2023) et **44** offres en parution (vs. 70 à fin 2023)
- Lancement d'une nouvelle gamme Sites (mars 2025), renforcement de la visibilité des clients vs. prospects sur PagesJaunes (avril 2025), nouvelle gamme Connect (juin 2025) et enrichissement de l'offre Référencement Prioritaire (juin 2025)

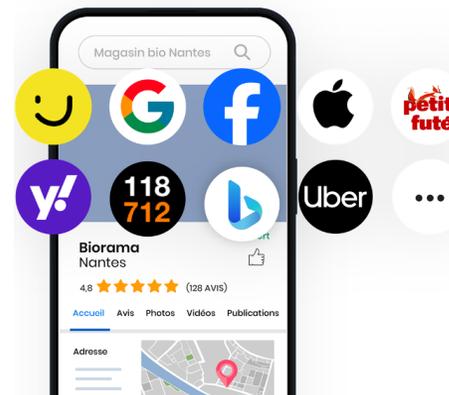
Site internet

Donnez vie à votre activité
et soyez visible sur Internet



MyConnect

Soyez visible partout sur internet,
gérez vos avis et ne manquez aucune
opportunité de contact

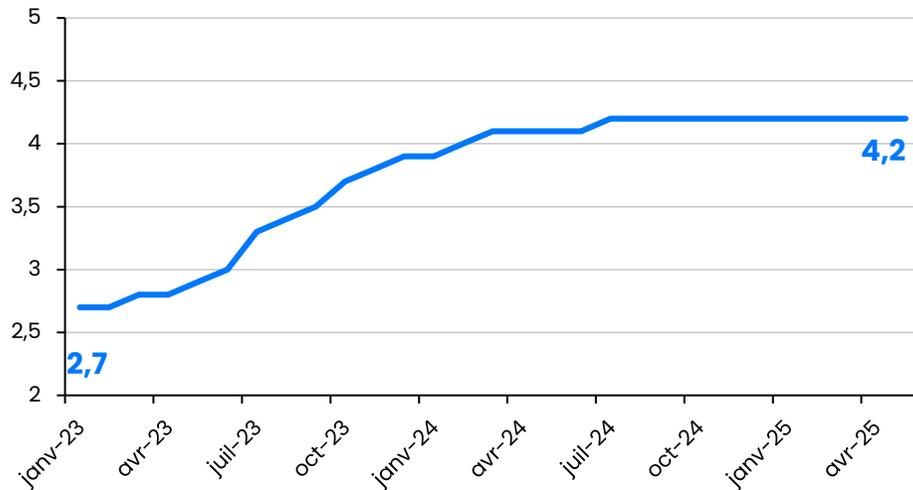


2/ Amélioration de l'expérience client

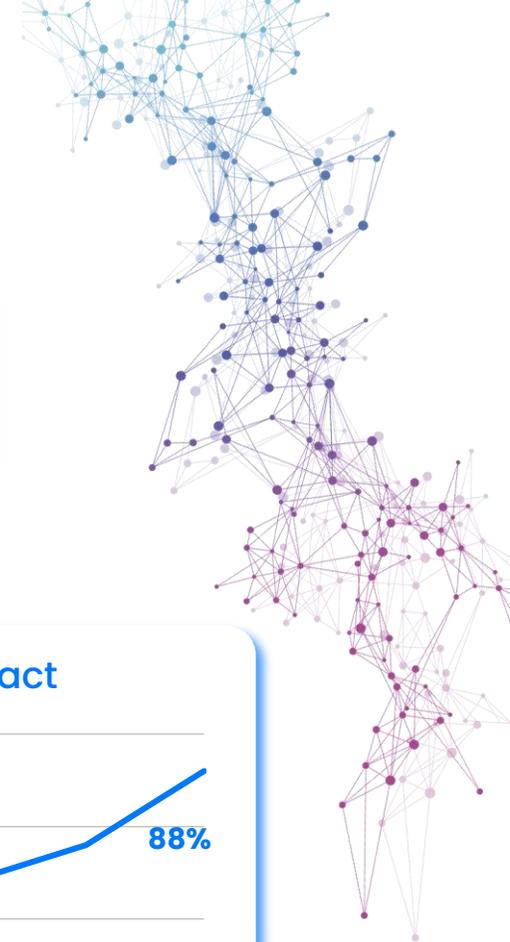
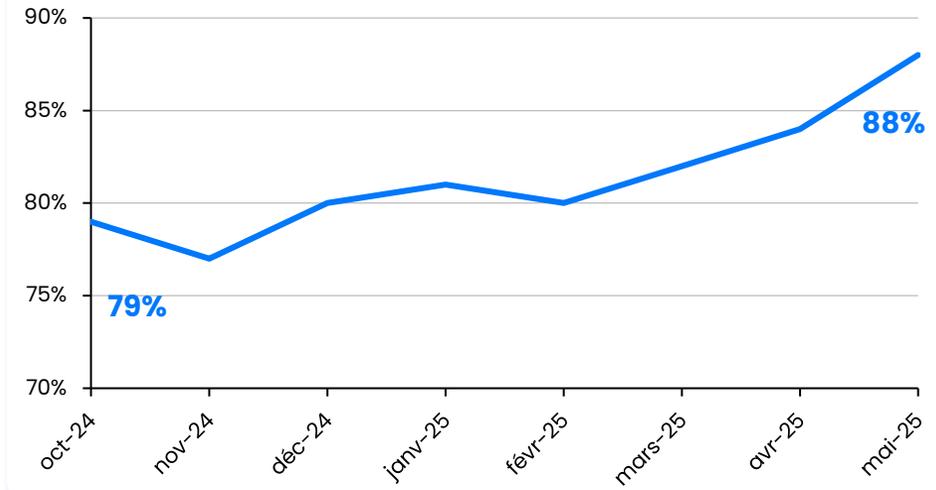


- Baisse constante des délais de traitement
- Maintien d'un haut niveau de satisfaction client à **4,2** (*TrustPilot*)
- Taux de résolution au premier contact à **88%**

Note Trustpilot



Résolution au premier contact



3/ Modernisation des outils IT et utilisation de l'IA



- Décommissionnement massif de serveurs, équipements, applications
- Réflexion autour d'un outil de vente unique gérant l'abonnement et la flexibilité des nouvelles offres

De nombreuses initiatives sur tous les fronts

- **PagesJaunes**
 - Titres des fiches détaillées boostés par IA depuis 2023 ; passage à ChatGPT 4o +7% trafic
 - Contenu des listes réponses produit par IA, enrichi des data SEO : +40k clics, +2,5% trafic SEO
 - Newsletter locale 100% produite par IA : nouveau, premier envoi cette semaine
- **Gamme Connect**
 - IA pour : gestion de la fiche détaillée (+14%), réponse aux avis (+37%), création de posts (+40%)
- **Production de sites**
 - Automatisation de la production des contenus pour les sites Start (IA V2)
- **Productivité commerciale**
 - Maquette sites : déployée depuis le mois d'avril, plébiscitée par les commerciaux
 - Maquette MyConnect à suivre



4/ Revitalisation de PagesJaunes



- Un média qui doit devenir le lieu de rendez-vous de la vie locale
- Une transformation en marche avec de très bons résultats (+13% de visites en 2024)
- PagesJaunes dans le **Top 50** des sites les plus visités en France*



Top 50 des Groupes les plus visités en France

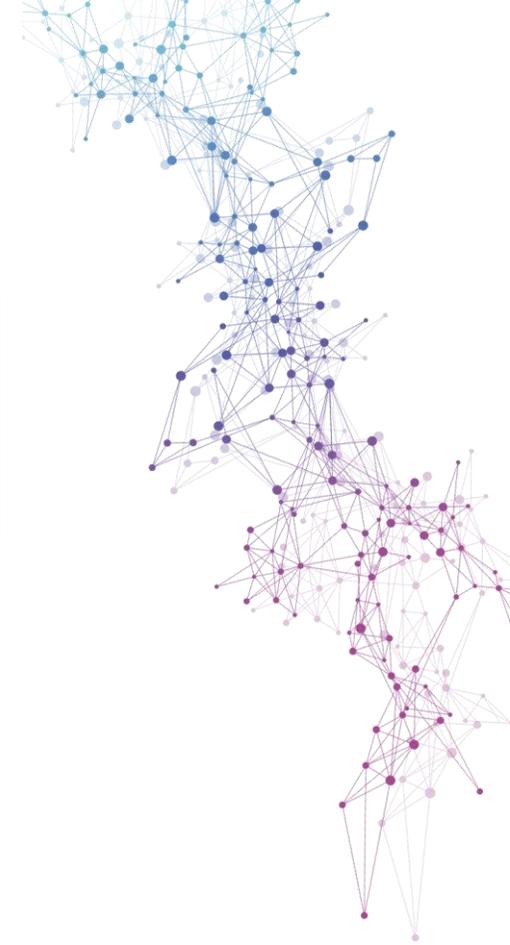
	Groupe 	Visiteurs Uniques par mois	Visiteurs Uniques moyens par jour
1	Google	55 590 000	45 069 000
2	Meta Platforms	52 791 000	41 550 000
3	Microsoft	43 875 000	18 413 000
4	Amazon	40 177 000	9 971 000
5	WEB66	34 119 000	9 139 000
6	Louis Hachette Group	33 386 000	6 871 000
7	Groupe Figaro CCM Benchmark	33 031 000	6 689 000
8	ReWorld Media	31 784 000	4 310 000
9	Adevinta	31 740 000	8 139 000
10	La Poste	30 593 000	6 956 000

	Groupe 	Visiteurs Uniques par mois	Visiteurs Uniques moyens par jour
40	OpenAI	17 664 000	3 879 000
41	Vinted	17 535 000	5 131 000
42	Groupe TF1	17 162 000	2 060 000
43	Lidl+Schwarz	17 040 000	2 557 000
44	SNCF France	16 950 000	2 247 000
45	Radio France	16 655 000	2 189 000
46	X Corp.	16 050 000	4 235 000
47	Pinterest	15 925 000	2 851 000
48	PayPal	15 691 000	1 445 000
49	20 Minutes France	15 559 000	1 811 000
50	Solocal Group	15 531 000	1 073 000

*Source Mediametrie (avril 2025)

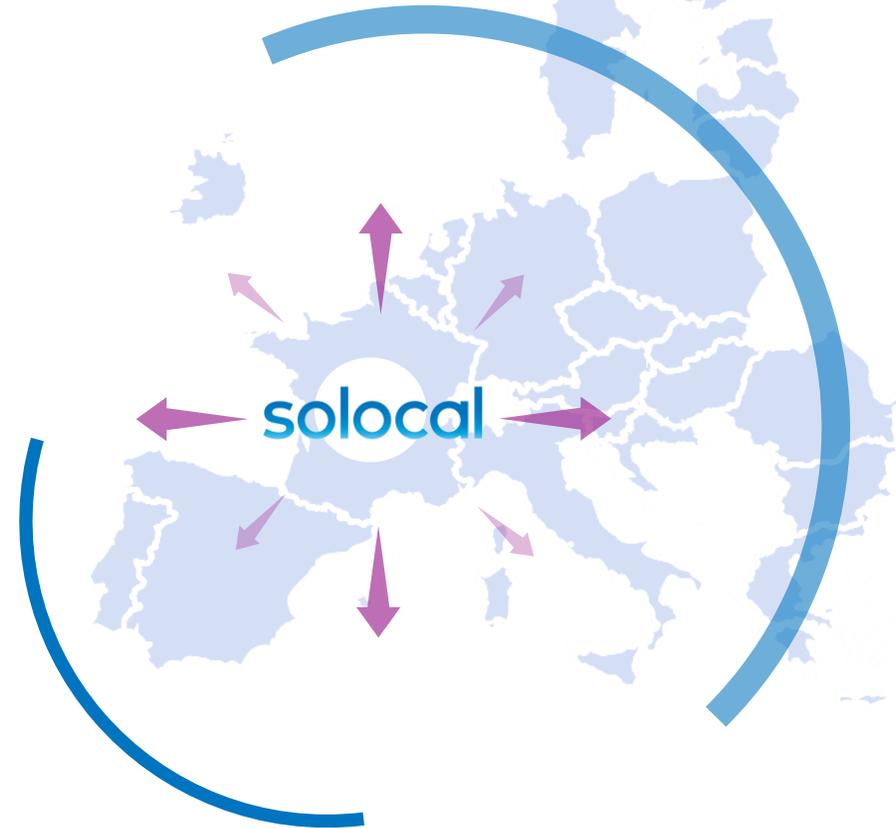
5/ Pacte d'engagement avec les salariés

- Révision de l'accord d'entreprise depuis 2024, retour à la convention collective de la publicité
- Dialogue en cours avec les partenaires sociaux pour faire évoluer l'organisation (fonctionnement, horaires) en accompagnement du redressement de l'entreprise
- Projet d'accord d'Intéressement à l'étude, afin d'associer l'ensemble des collaborateurs aux succès à venir de Solocal



Autre sujet – Transformation en société européenne

- Un projet de transformation en Societas Europaea (SE) **approuvé par le conseil d'administration le 18 mars 2025 et les obligataires le 28 mai 2025**
- Rapport favorable du commissaire à la transformation
- Une forme juridique visant à simplifier les démarches potentielles pour l'ouverture de succursales et/ou des acquisitions stratégiques dans l'UE



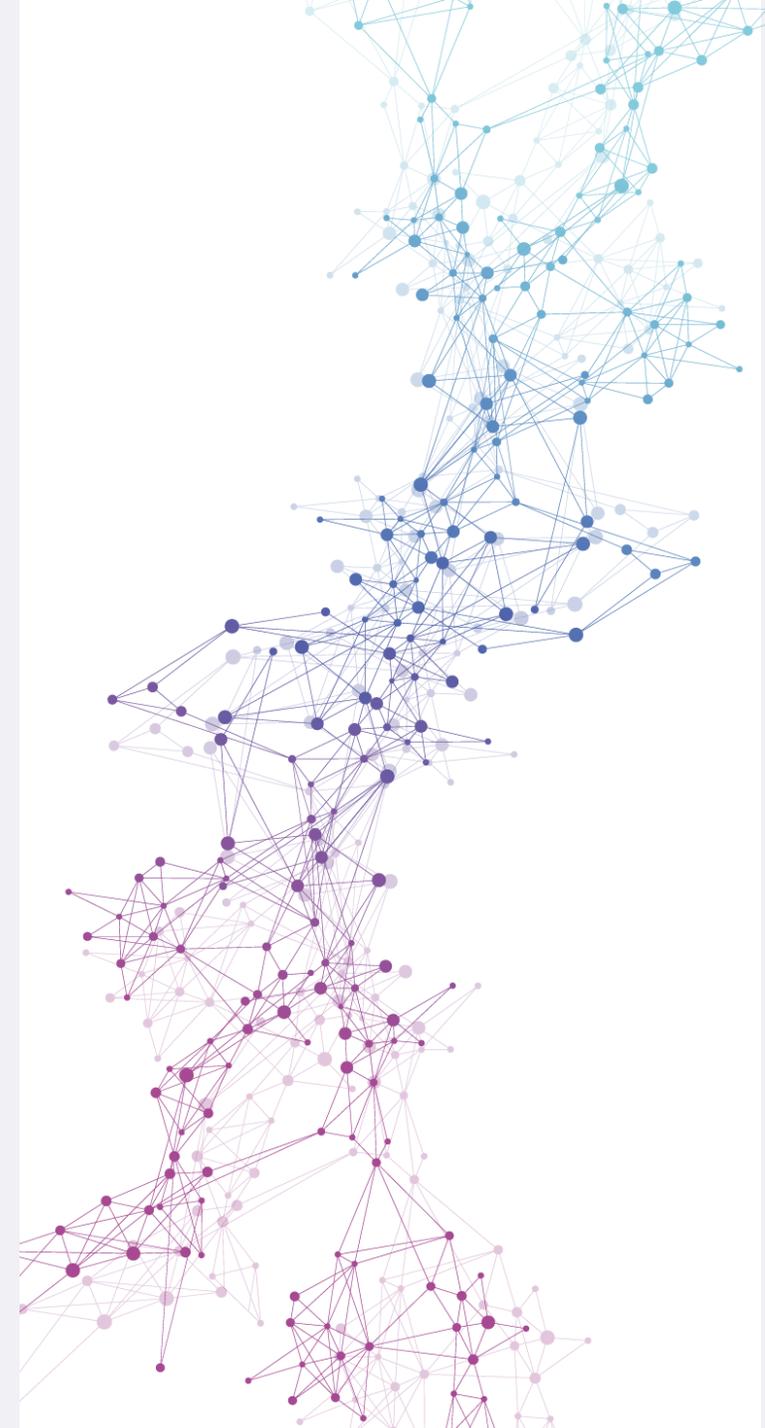
solocal

GOUVERNANCE



M. Maurice Lévy

Président-Directeur Général



Le Conseil d'administration



Maurice Lévy
Président-Directeur
général



Nathalie Boy de la Tour



Marguerite Bérard



Alexandre Falkenstein*
CG



Alexandre Fretti
CSI CG



Delphine Grison
CG CA



Marie-Christine Levet
CSI CG



Julien-David Nitlech
CSI CA



Cédric O
CSI

- Mme Marguerite Bérard a démissionné de ses fonctions d'administratrice indépendante le 18 mars 2025.
- Mme Nathalie Boy de la Tour a été cooptée en qualité d'Administratrice indépendante par décision du Conseil d'administration du 29 avril 2025.

- CA Comité d'audit
- CG Comité de gouvernance
- CSI Comité stratégie & innovation
- Administrateur indépendant

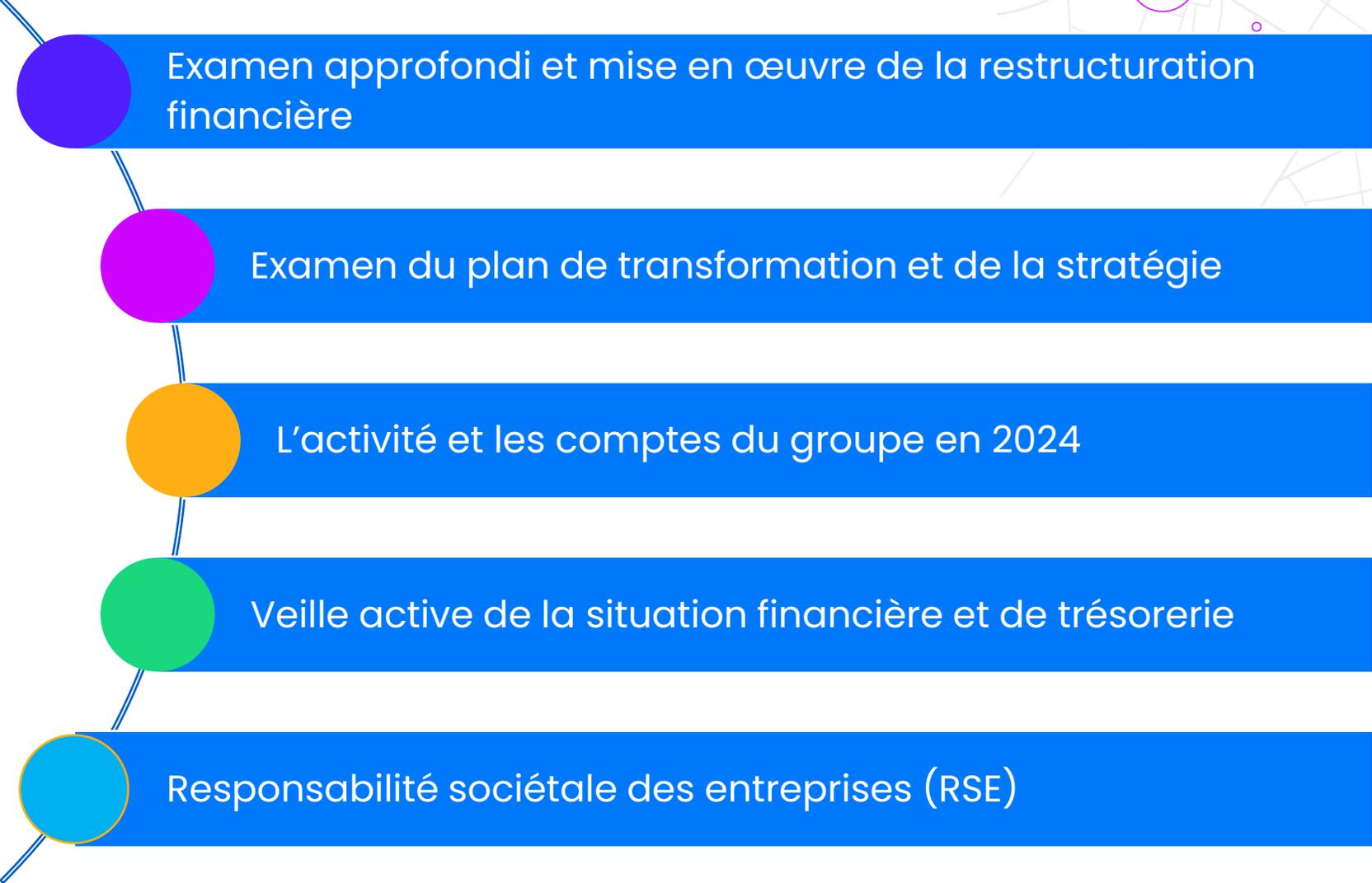
*le membre représentant les salariés n'est pas pris en compte pour le calcul du pourcentage

*Administrateur représentant le personnel.

Activité du Conseil d'administration en 2024



- **8 administrateurs**
- **23 séances sur 2024**
- **94 % de participation**



Examen approfondi et mise en œuvre de la restructuration financière

Examen du plan de transformation et de la stratégie

L'activité et les comptes du groupe en 2024

Veille active de la situation financière et de trésorerie

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Le Conseil d'administration



Le Conseil d'administration a exprimé son besoin de :

- Élargir le Conseil à des expertises et expériences plus variées
- S'ouvrir sur des talents et des cursus diversifiés
- Avoir des comités plus étoffés de personnalités indépendantes

Ainsi, le conseil d'administration a été renforcé avec :

- **la cooptation** de Mme Nathalie Boy de la Tour, administratrice indépendante, le 29 avril 2025, en remplacement de Mme Marguerite Bérard

Et nous vous proposons :

- **la nomination de quatre nouveaux administrateurs indépendants :**
Mme Sophie Marchessou, Mme Ketty de Falco, M. Eric Sasson et M. Olivier de Botton



Le Conseil d'administration



Ratification des cooptations d'administrateur intervenues depuis la précédente AG



M. Maurice Lévy: 12^{ème} résolution



M. Cédric O: 15^{ème} résolution



M. Julien-David Nitlech: 13^{ème} résolution



Mme Nathalie Boy de la Tour: 30^{ème} résolution

Renouvellement des mandats d'administrateur pour une durée de 4 ans



M. Alexandre Fretti: 16^{ème} résolution



Mme Delphine Grison: 17^{ème} résolution

Evolution du Conseil d'administration

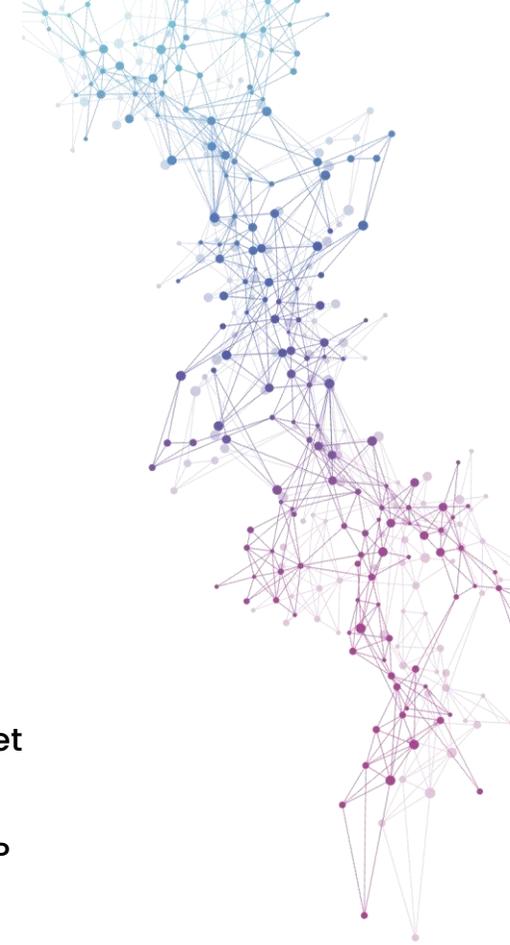


**Cooptation lors du
Conseil
d'administration
du 29 avril 2025 de
Mme Nathalie Boy
de la Tour en
remplacement de
Marguerite Bérard**



Mme Nathalie Boy de la Tour

- Ancienne Présidente de la Ligue de Football Professionnel où elle a œuvré en matière de transformation digitale, développement international et stratégie RSE
- Coprésidente de LeadHers, réseau européen et plateforme de services à destination de femmes dirigeantes
- Diplômée de l'ESLSCA et d'un mastère à l'ESCP



Proposition de nomination au Conseil d'administration



Proposition de
nommer 4
administrateurs
pour une durée de
mandat de 4 ans



Mme Sophie Marchessou

- Chief Customer Officer chez Mirakl Paris
- HEC Paris, MBA Harvard



M. Olivier de Botton

- PDG d'OSF Flavors
- Massachusetts Institute of Technology (MIT)



Mme Ketty de Falco

- PDG de Lefebvre Dalloz
- Université de Rennes, IAE de Lille



M. Eric Sasson

- Fondateur et gérant de RedTree capital
- ESTP, MBA INSEAD



solocal

RAPPORTS

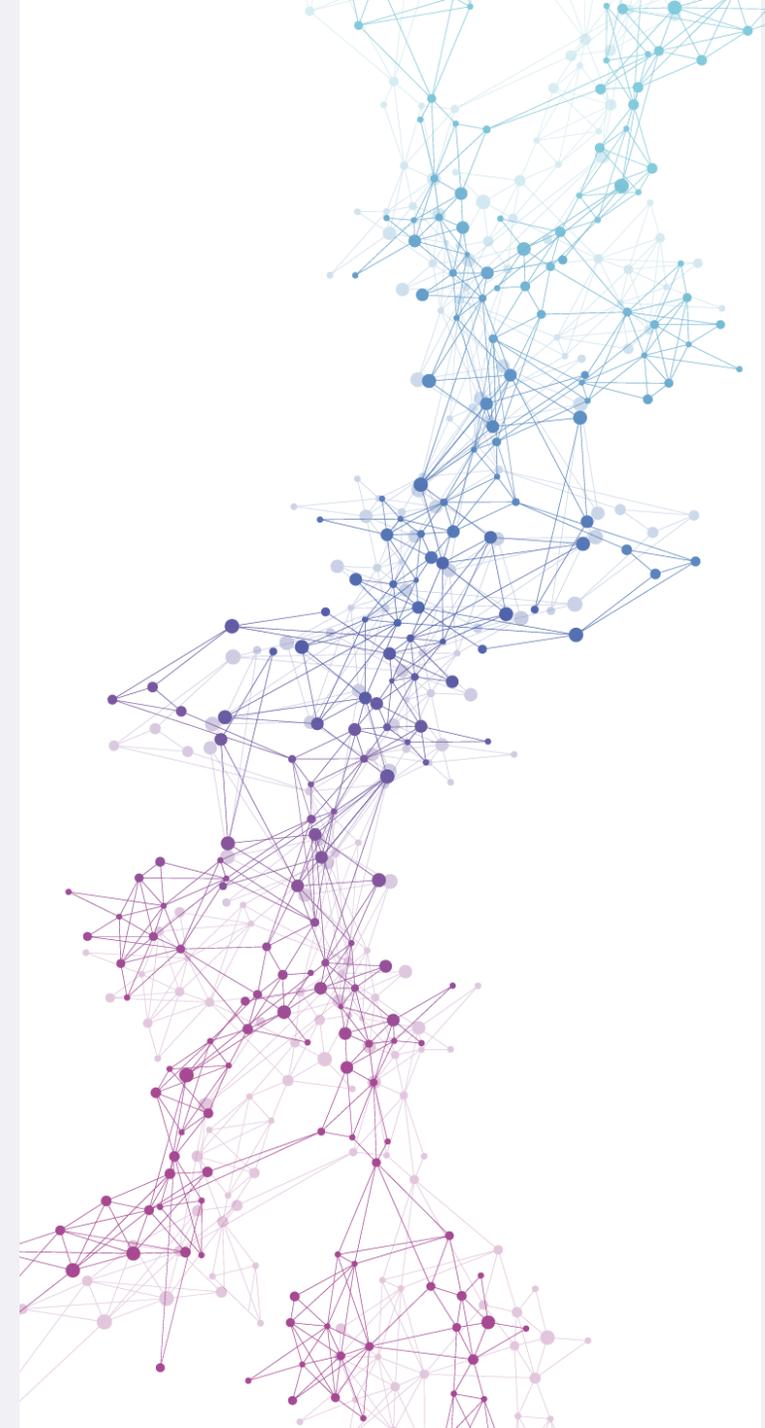
des Comités



Mme Delphine Grison – Présidente du Comité d'audit

M. Cédric O – Président du Comité stratégie & innovation

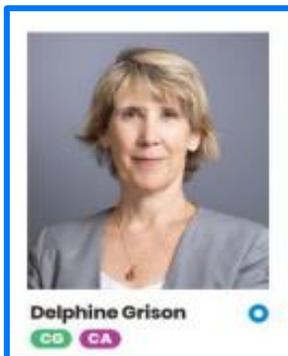
M. Alexandre Fretti – Membre du Comité de gouvernance





COMPOSITION ET ACTIVITES EN 2024

- ✓ 8 réunions
- ✓ Taux de participation de 100%
- ✓ 100% des membres sont indépendants



Présidente du Comité d'audit



Membre du Comité d'audit

Assisté par M. Jean-Michel Etienne, Expert auprès du Comité d'audit

Les principaux travaux réalisés par le Comité d'audit en 2024 sont décrits au chapitre 4 du Document d'enregistrement universel (Pages 144 et 145)

Principaux travaux en 2024

Information comptable financière :

- Comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023
- Comptes semestriels au 30 juin 2024 du Groupe
- Communication financière
- Revue technique du budget

Contrôle interne et externe :

- Revue de la cartographie des risques du Groupe
- Examen 2024 des missions menées par l'Audit interne et suivi de la mise en œuvre des plans d'actions

Information extra-financière :

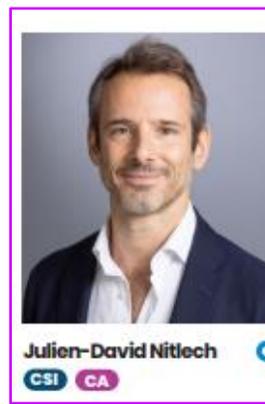
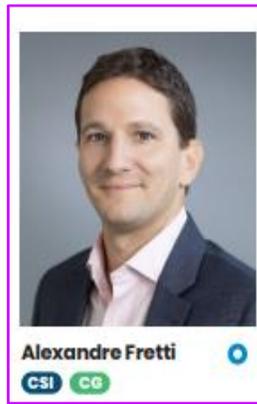
- Désignation d'un auditeur de durabilité et analyse de double matérialité

Comité stratégie & innovation



COMPOSITION ET ACTIVITES EN 2024

- ✓ 5 réunions
- ✓ Taux de participation de 100%
- ✓ 100% des membres sont indépendants



Principaux travaux en 2024

- Examen des stratégies financières, commerciales et organisationnelles
- Grandes priorités du groupe
- Orientations des concurrents et évolutions du marché

Les principaux travaux réalisés par le Comité stratégie & innovation en 2024 sont décrits au chapitre 4 du Document d'enregistrement universel (Page 146)

Comité de gouvernance



COMPOSITION ET ACTIVITES EN 2024

- ✓ 5 réunions
- ✓ Taux de participation de 100%
- ✓ + de 80% des membres sont indépendants



Marguerite Bérard



Marie-Christine Levet
CSI CG



Delphine Grison
CG CA



Alexandre Fretti
CSI CG



Alexandre Falkenstein*
CG

Les principaux travaux réalisés par le Comité de gouvernance en 2024 sont décrits au chapitre 4 du Document d'enregistrement universel (Pages 145 et 146)

Principaux travaux en 2024

- Composition du Conseil et des Comités
- Revue de l'indépendance des membres du Conseil d'administration
- Sélection de nouveaux membres du Conseil
- Politique de rémunération 2024
- Bonus des dirigeants de la Société
- Évolution des réglementations au niveau européen en matière ESG (CSRD et ESRS)
- DPEF et analyse de double matérialité

Cooptation d'un nouvel administrateur

- Mme Marguerite Bérard a démissionné de ses fonctions d'administratrice indépendante le 18 mars 2025
- Mme Nathalie Boy de la Tour a été cooptée en qualité d'Administratrice indépendante par décision du Conseil d'administration du 29 avril 2025

Comité de gouvernance

6^{ème} résolution : Rémunération 2024 de M. Philippe Mellier

Poste occupé	Président du Conseil d'administration pour la période du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 juillet 2024
Rémunération	96 500 € au titre de ses mandats de Président du Conseil d'administration et de Président du Comité stratégie & innovation

7^{ème} résolution : Rémunération 2024 de M. Cédric Dugardin

Poste occupé	Directeur Général pour la période du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 juillet 2024
Rémunération fixe	262 500 €
Rémunération variable	0 €
Indemnité de non-concurrence	225 000 € / Indemnité approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 19 juin 2024
Indemnité de cessation de fonctions	0 €
Avantage de toute nature	6 468 €
Régime de retraite complémentaire	6 248 €

Comité de gouvernance



8^{ème} résolution : Rémunération 2024 de M. Maurice Lévy

Poste occupé

Président-Directeur Général pour la période du 31 juillet 2024 au 31 décembre 2024

Rémunération

M. Maurice Lévy a renoncé à toute rémunération au titre de l'exercice 2024 compte tenu des efforts à fournir pour redresser le Groupe



Comité de gouvernance



9^{ème} résolution : Informations sur les rémunérations des administrateurs au titre de l'exercice 2024

Enveloppe annuelle globale fixée par l'Assemblée générale en 2024 : 547 600 €

- Une rémunération fixe forfaitaire de 37 700 €
- Une rémunération fixe pour chaque Président de Comité de 18 000 € et de 7 000 € pour chaque membre de Comités
- Attribution prorata temporis pour les administrateurs ayant démissionné en cours d'exercice
- Pas de rémunération pour les administrateurs internes

Nom	Montants bruts dus au titre de l'exercice 2024
Maurice Lévy	0 €
Alexandre Fretti	48 200 €
Delphine Grison	53 700 €
Marie-Christine Levet	48 200 €
Julien-David Nitlech	25 850 €
Alexandre Falkenstein	N/A
Cédric O	27 850 €
Total 1	203 800 €

Nom	Montants bruts dus au titre de l'exercice 2024
Philippe Mellier	96 500 €
David Amar	25 491 €
Maguerite Bérard	27 850 €
Bruno Guillemet	32 492 €
Ghislaine Mattlinger	32 492 €
Sophie Sursock	26 075 €
Total 2	240 900 €

Total = 444 700 €

Comité de gouvernance



10^{ème} résolution : Politique de rémunération 2025 du Président-Directeur Général

Rémunération fixe	Néant
Rémunération variable	Néant
Mécanisme de rémunération de long terme	Néant
Avantage en nature	Néant
Indemnité de départ	Néant
Indemnité de non-concurrence	Néant

Eu égard à la situation financière du groupe qui est toujours en phase de redressement, le Président-Directeur Général a décidé de ne percevoir aucune rémunération pour 2025



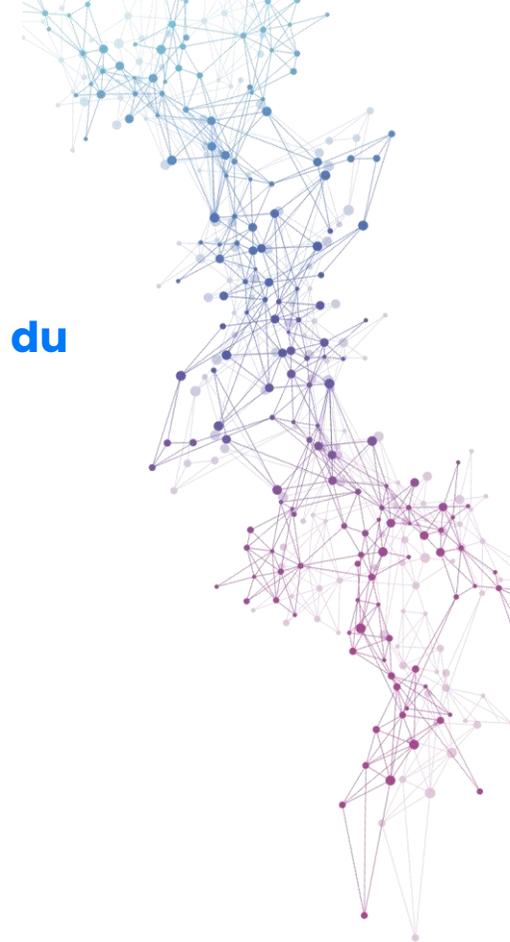
Comité de gouvernance



11^{ème} résolution : Politique de rémunération 2025 des administrateurs

35^{ème} résolution : Fixation du montant annuel de la rémunération à allouer aux membres du Conseil d'administration

- Règles de répartition inchangées
- Enveloppe actuelle d'un montant de **547 600 €**
- Nouvelle enveloppe de **800 000 €** afin de tenir compte de la nouvelle composition du Conseil d'administration



solocal

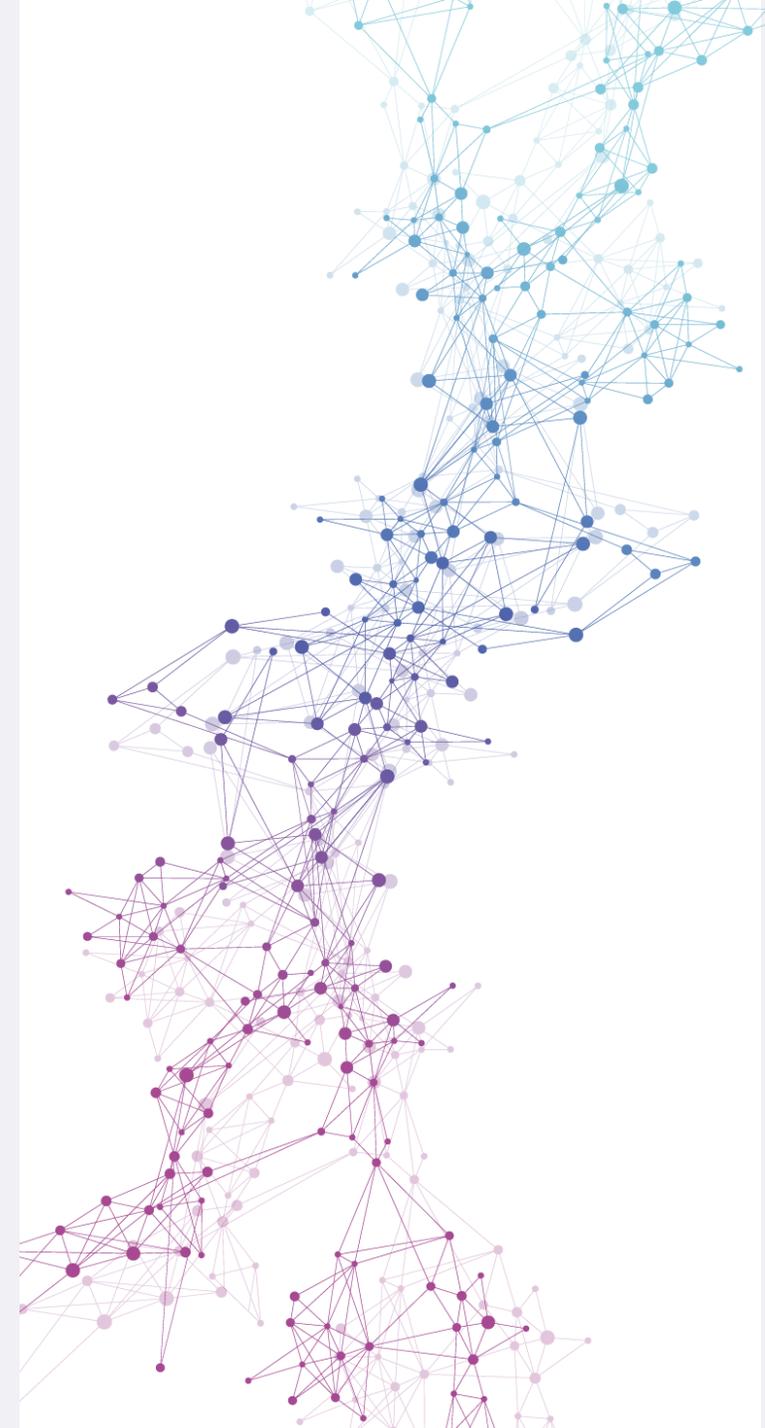
RAPPORTS

du collège des
Commissaires aux
comptes



M. Mohamed Mabrouk

Commissaire aux comptes – Auditex



Rapport sur les comptes consolidés



Rapport sur les Comptes consolidés

(page 209 à 213 du Document
d'Enregistrement Universel)

*
* *

- **Certification des comptes sans réserve, ni observation**
- **Points clés de l'audit des Comptes consolidés**
 - Comptabilisation du chiffre d'affaires
 - Traitements comptables des opérations réalisées dans le cadre de la restructuration financière
- **Aucune observation sur le rapport de gestion du Groupe**
- **Format de présentation des comptes consolidés**
 - La présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen

Rapport sur les comptes annuels



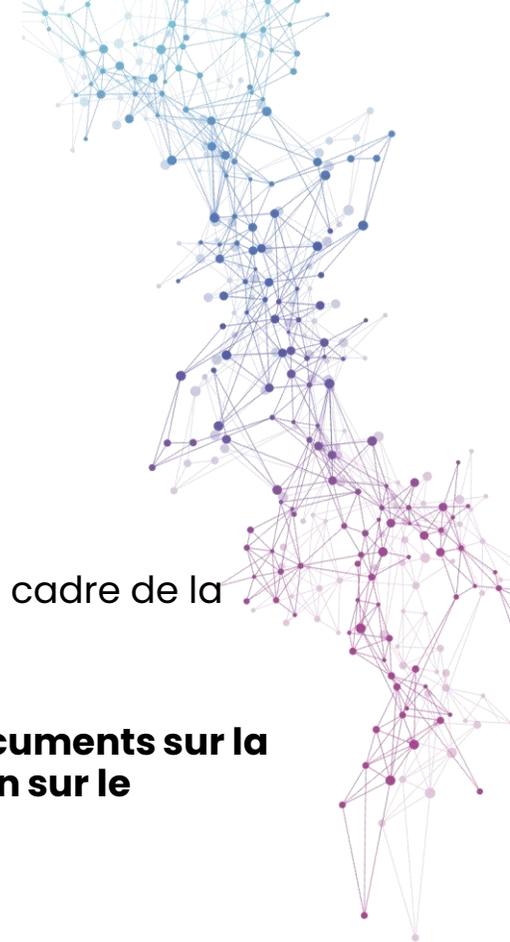
Rapport sur les Comptes annuels

(page 234 à 239 du Document d'Enregistrement Universel)

*

* *

- **Certification des comptes sans réserve, ni observation**
- **Points clés de l'audit des Comptes annuels**
 - Évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation
 - Traitements comptables des opérations réalisées dans le cadre de la restructuration financière
- **Aucune observation sur le rapport de gestion, les autres documents sur la situation financière et le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise**
- **Format de présentation des comptes annuels**
 - La présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen



Rapport spécial sur les conventions réglementées

Rapport spécial sur les conventions réglementées

(page 274 du Document
d'Enregistrement Universel)

*
* *

- **Aucune nouvelle convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé**
- **Convention autorisée et conclue au cours des exercices précédents :**
 - Acte de nantissement de compte-titres portant sur les titres de la société Solocal S.A. détenus par Solocal Group, en garantie de l'emprunt obligataire de 18,7 millions d'euros, émis en août 2020 par Solocal Group
 - Le 31 juillet 2024, les Obligations Garanties ont été réinstallées pour un nouveau montant en principal de 21,3 millions d'euros. La convention de nantissement de compte-titre de cinquième rang n'a pas été modifiée à cette occasion

Autres rapports (1/4)



Rapports spéciaux au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème},
22^{ème}, 24^{ème}, 26^{ème} et
27^{ème} résolutions

*
* *

→ Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème}, 22^{ème} résolution)

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour décider des opérations tel que décrites dans les 19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème}, et 22^{ème} résolution et fixer les conditions définitives de ces émissions, avec proposition, le cas échéant, de suppression du droit préférentiel de souscription
- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration au titre des 20^{ème} et 21^{ème} résolutions
- Le rapport du Conseil d'administration ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la 19^{ème} résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission
- Les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les 20^{ème} et 21^{ème} résolutions
- Rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'administration

Autres rapports (2/4)



Rapports spéciaux au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème},
22^{ème}, 24^{ème}, 26^{ème} et
27^{ème} résolutions

*
* *

→ Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (24^{ème} résolution)

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre, données dans le rapport du Conseil d'administration
- Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite
- Rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'administration



Autres rapports (3/4)

Rapports spéciaux au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème},
22^{ème}, 24^{ème}, 26^{ème} et
27^{ème} résolutions

*
* *

→ Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières en rémunération d'apports en nature (26^{ème} résolution)

- Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'administration pour fixer les modalités de cette opération tel que décrit dans la 26^{ème} résolution
- Le rapport du Conseil d'administration ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission
- Les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci
- Rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'administration

Autres rapports (4/4)

Rapports spéciaux au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème},
22^{ème}, 24^{ème}, 26^{ème} et
27^{ème} résolutions

*
* *

→ Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (27^{ème} résolution)

- Autorisation à donner au Conseil d'administration à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre tel que décrit dans la 27^{ème} résolution
- Pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites

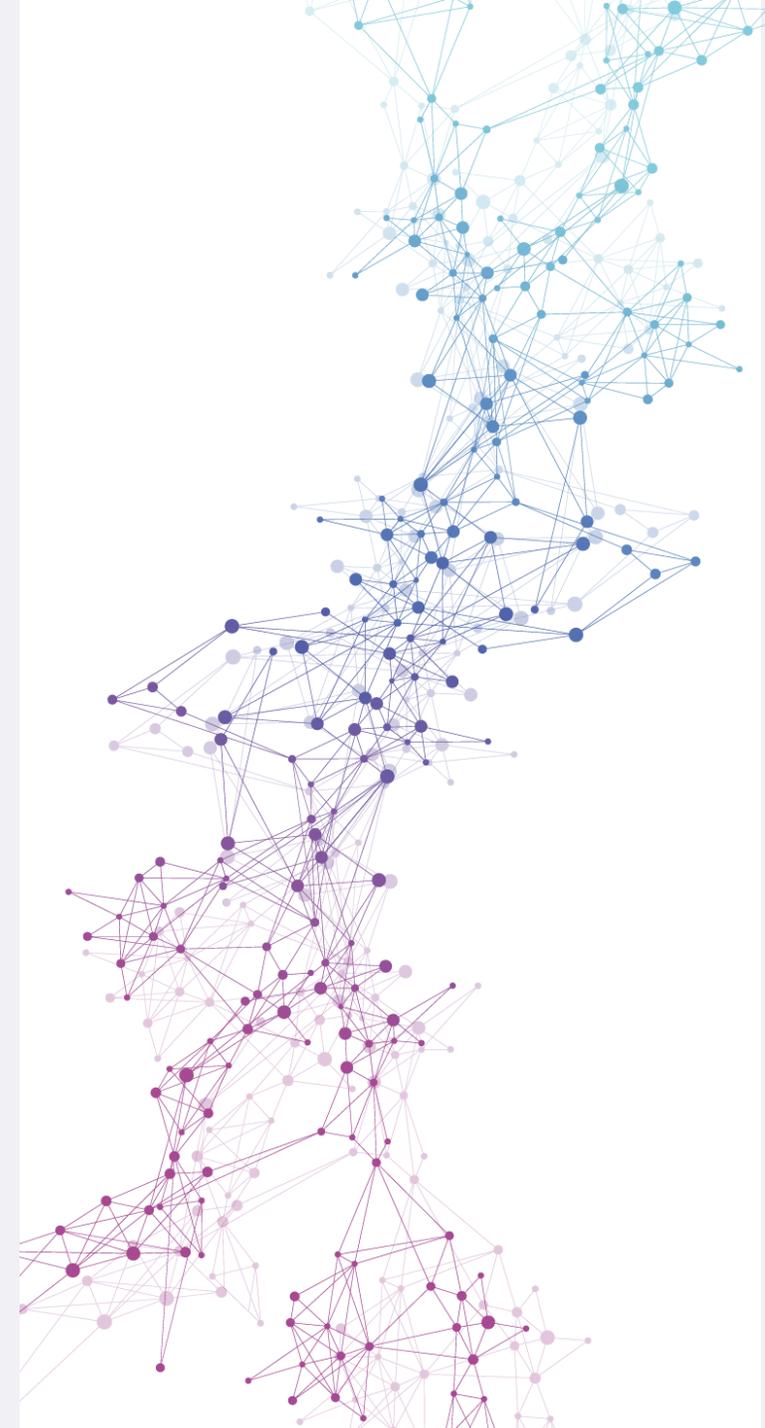
solocal

RAPPORT

de durabilité



Mme Pauline de Saint-Front
Auditeur de durabilité



Conclusions de l'audit du rapport de durabilité

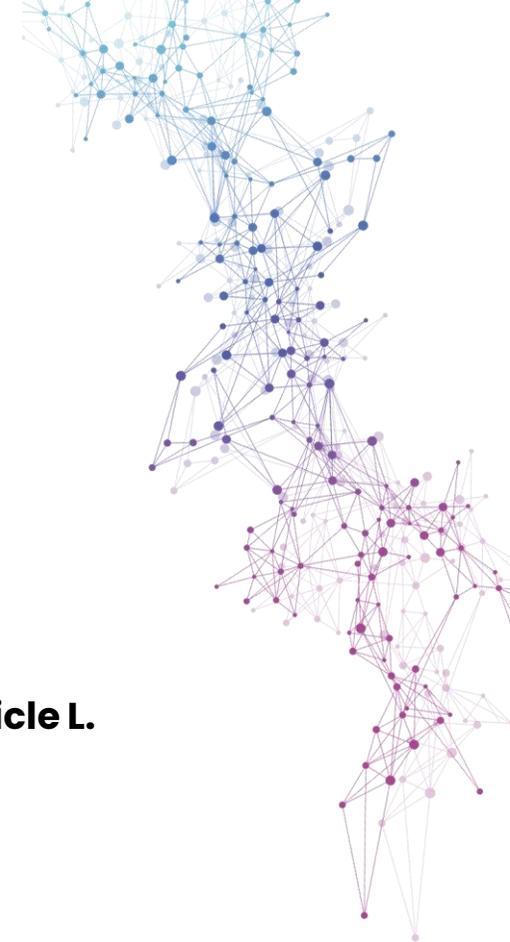


- **Conclusion sur la conformité aux normes européennes de reporting durabilité (ESRS) du processus pour déterminer les informations publiées dans le rapport de durabilité et consultation du CSE (Article L. 2312-17)**
 - Conclusion de conformité sans réserve
 - Nous vous informons que la consultation du CSE sur les informations de durabilité va avoir lieu

- **Conclusion sur la conformité des informations en matière de durabilité avec les exigences de l'article L. 233-28-4, y compris avec les normes européennes de reporting durabilité (ESRS)**
 - Conclusion de conformité sans réserve

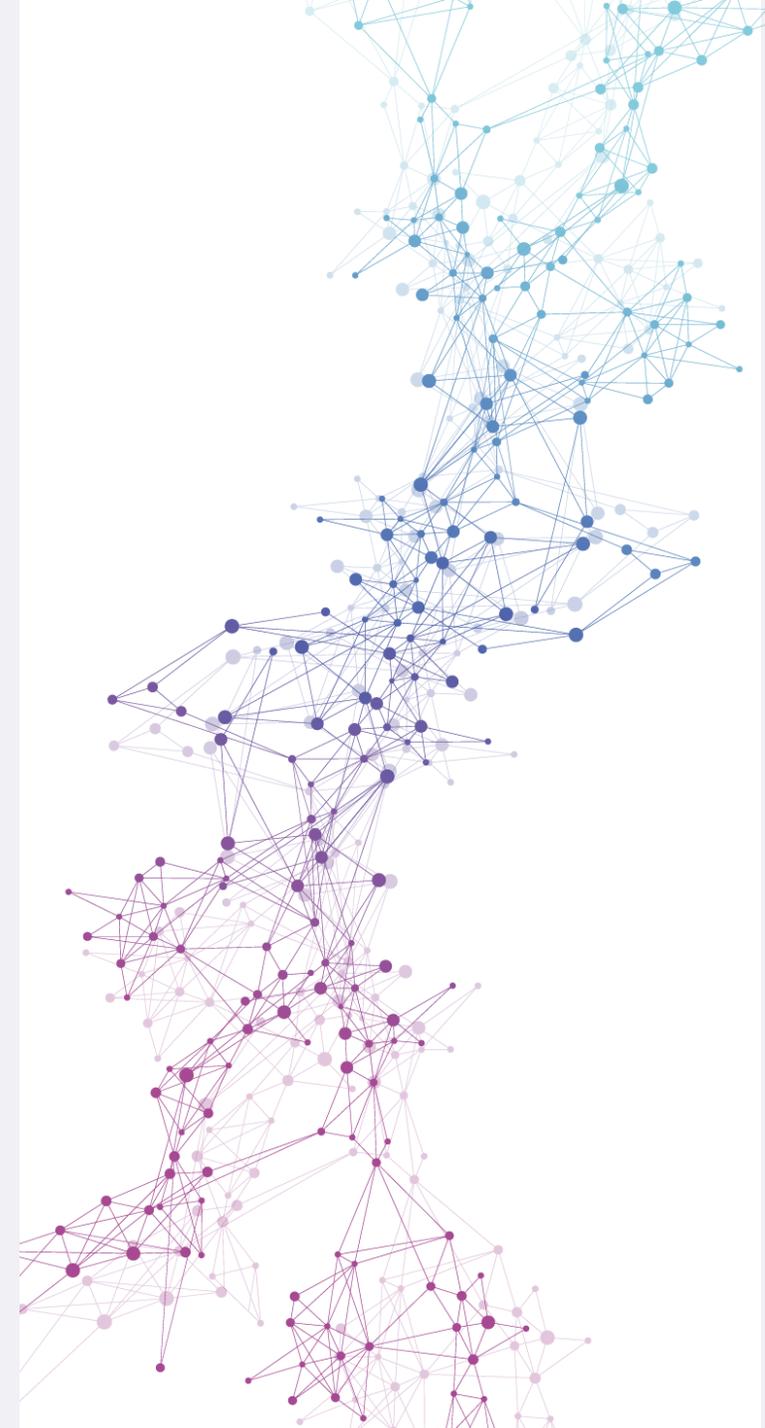
- **Conclusion sur le respect des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852**
 - Conclusion de respect des exigences sans réserve

Les travaux relatifs à l'audit du rapport de durabilité sont décrits au chapitre 3 du Document d'enregistrement universel (Pages 110 à 114)



solocal

QUESTIONS / Réponses



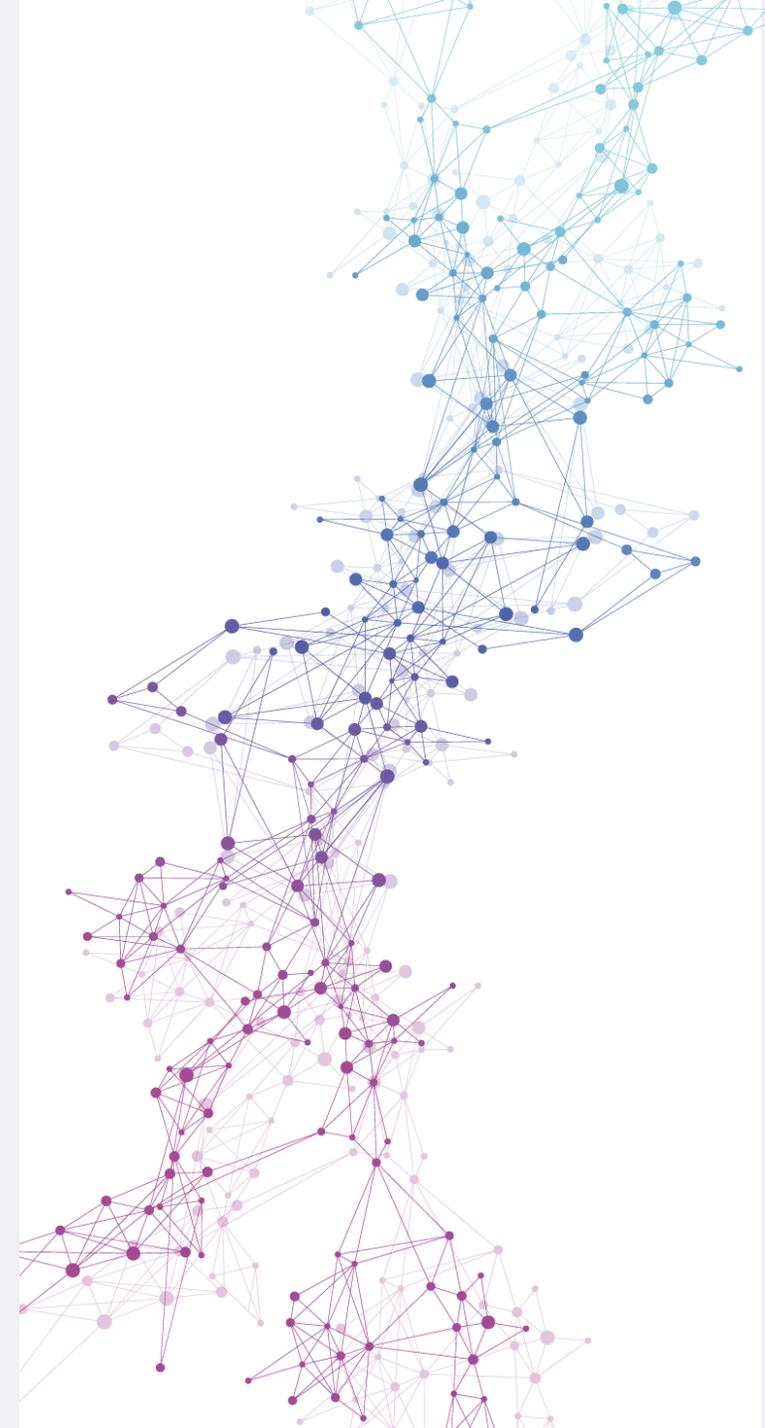
solocal

VOTE

des résolutions



Étienne de la Boulaye
Directeur juridique



Ordre du jour

Assemblée Générale Ordinaire – Résolutions

1^{re} et 2^e résolutions : approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024

3^e résolution : approbation du résultat de l'exercice 2024

4^e résolution : apurement du poste « report à nouveau » débiteur

5^e résolution : approbation des conventions réglementées

6^e à 8^e résolutions : approbation des éléments de la rémunération versée au cours de l'exercice 2024 ou attribuée au titre du même exercice aux dirigeants mandataires sociaux (vote ex post)

9^e résolution : approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

10^e et 11^e résolutions : approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général et des administrateurs (vote ex ante)

12^e à 15^e résolutions : ratification de la cooptation de M. Maurice Lévy, de M. Julien-David Nitlech, de Mme Marguerite Bérard et de M. Cédric O en qualité d'administrateur de la Société

16^e à 17^e résolutions : renouvellement des mandats d'administrateurs de M. Alexandre Fretti et de Mme Delphine Grison

18^e résolution : autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou transférer des actions de Solocal Group



Ordre du jour



Assemblée Générale Extraordinaire – Résolutions

19^e à 24^e résolutions et 26^e résolution : approbation des délégations de compétence et autorisations données au Conseil d'administration pour réaliser certaines opérations financières

25^e résolution : pouvoir pour formalités

27^e résolution : autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la Société à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés du Groupe, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

28^e résolution : transformation en société européenne et adoption des statuts de la société dans sa nouvelle forme

29^e résolution : modifications statutaires visant à mettre à jour et préciser certaines stipulations statutaires

Assemblée Générale Ordinaire – Résolutions

30^e à 34^e résolutions : ratification de la cooptation de Mme Nathalie Boy de la Tour et nomination de M. Éric Sasson, de Mme Sophie Marchessou, de Mme Ketty de Falco et de M. Olivier de Botton en qualité d'administrateur indépendant

35^e résolution : fixation du montant annuel de la rémunération à allouer aux membres du Conseil d'administration



Mode d'emploi du vote électronique



Sens du vote

Vote **POUR**

YES

Abstention,
équivalent
à un vote contre

ABST.

Vote **CONTRE**

NO

Utilisation de votre boîtier de vote

**Votre boîtier de vote
est strictement
personnel**

Code Actionnaire
Voix AGO
Voix AGE

Touches à utiliser

1A YES 2B ABST. 3C NO

**Les autres touches
ne sont pas prises
en compte**

4 abc 5 def 6 ghi
7 jkl 8 mno 9 p qrs
0 tuv wx yz

Mode d'emploi du vote électronique



Le temps de vote est indiqué par une barre de progression électronique qui se remplit

Dès que le vote est ouvert, il est indiqué :



Lorsque le vote est terminé, il est indiqué :



Lors du traitement des votes, il est indiqué :



Mode d'emploi du vote électronique



En quittant l'Assemblée, MERCI de rendre votre boîtier de vote.

Tout boîtier non restitué sera facturé.

**Pendant le vote,
MERCI d'éteindre vos téléphones mobiles.**



Première résolution à titre ordinaire



Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024



Deuxième résolution à titre ordinaire



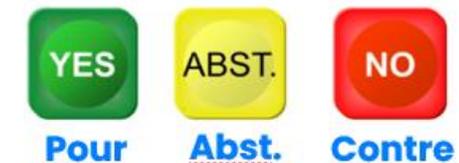
Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024



Troisième résolution à titre ordinaire



**Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
tel que ressortant des comptes sociaux**



Quatrième résolution à titre ordinaire



Apurement du poste « report à nouveau » débiteur, sous réserve de l'adoption préalable de la troisième résolution soumise à l'Assemblée générale



Cinquième résolution à titre ordinaire



Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce



Pour



Abst.



Contre

Sixième résolution à titre ordinaire



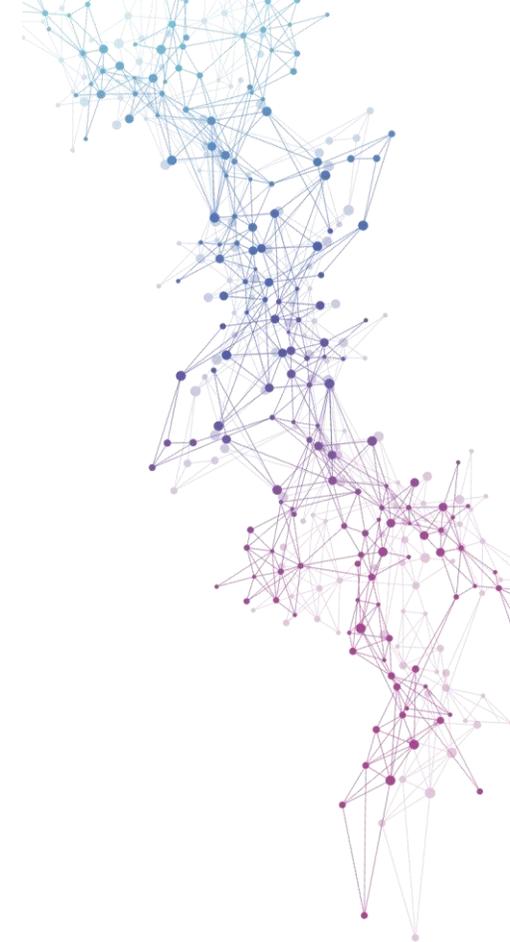
Approbation des éléments de la rémunération versée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ou attribuée au titre du même exercice à Monsieur Philippe Mellier, Président du Conseil d'administration pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 juillet 2024



Septième résolution à titre ordinaire



Approbation des éléments de la rémunération versée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ou attribuée au titre du même exercice à Monsieur Cédric Dugardin, Directeur général pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 juillet 2024



Huitième résolution à titre ordinaire



Approbation des éléments de la rémunération versée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ou attribuée au titre du même exercice à Monsieur Maurice Lévy, président-directeur général pour la période du 31 juillet 2024 au 31 décembre 2024



Neuvième résolution à titre ordinaire



Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce



Dixième résolution à titre ordinaire



Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général



Onzième résolution à titre ordinaire



Approbation de la politique de rémunération des administrateurs



Pour



Abst.



Contre

Douzième résolution à titre ordinaire



Ratification de la cooptation de Monsieur Maurice Lévy en qualité d'administrateur de la Société



Treizième résolution à titre ordinaire



Ratification de la cooptation de Monsieur Julien-David Nitlech en qualité d'administrateur indépendant de la Société



Quatorzième résolution à titre ordinaire



Ratification de la cooptation de Madame Marguerite Bérard en qualité d'administratrice indépendante de la Société



Quinzième résolution à titre ordinaire



Ratification de la cooptation de Monsieur Cédric O en qualité d'administrateur indépendant de la Société



Seizième résolution à titre ordinaire



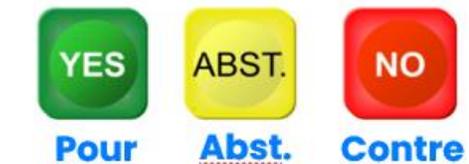
Renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de Monsieur Alexandre Fretti



Dix-septième résolution à titre ordinaire



Renouvellement du mandat d'administratrice indépendante de Madame Delphine Grison



Dix-huitième résolution à titre ordinaire



Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou transférer des actions de Solocal Group



Dix-neuvième résolution à titre extraordinaire



Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre



Pour



Abst.



Contre

Vingtième résolution à titre extraordinaire



Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public (à l'exclusion d'offres visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier)



Pour



Abst.

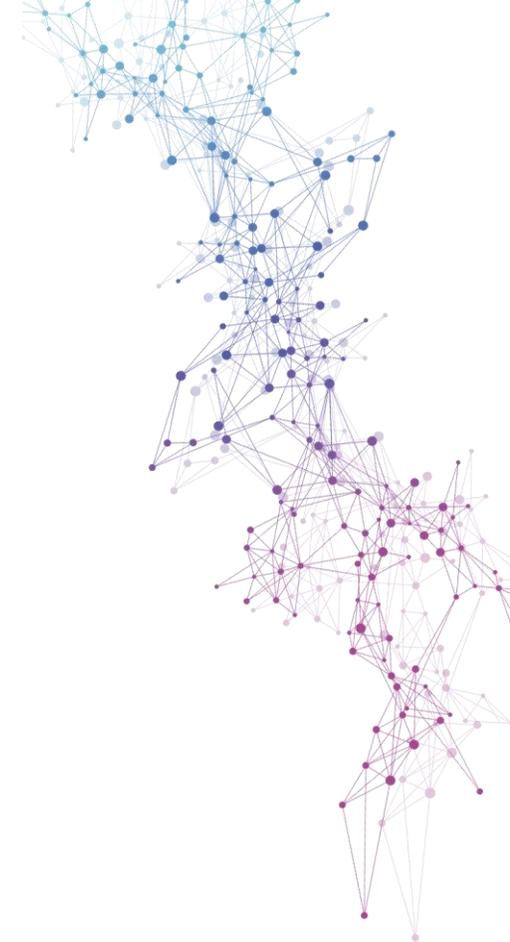


Contre

Vingt-et-unième résolution à titre extraordinaire



Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier



Pour



Abst.



Contre

Vingt-deuxième résolution à titre extraordinaire



Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre



Pour



Abst.



Contre

Vingt-troisième résolution à titre extraordinaire



Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes



Pour



Abst.



Contre

Vingt-quatrième résolution à titre extraordinaire



Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée aux adhérents à un plan d'épargne de Groupe



Pour



Abst.



Contre

Vingt-cinquième résolution à titre extraordinaire



Pouvoirs pour formalités



Pour



Abst.



Contre

Vingt-sixième résolution à titre extraordinaire



Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en rémunération d'apports en nature



Pour



Abst.



Contre

Vingt-septième résolution à titre extraordinaire



Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la Société à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés du groupe, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription



Pour



Abst.

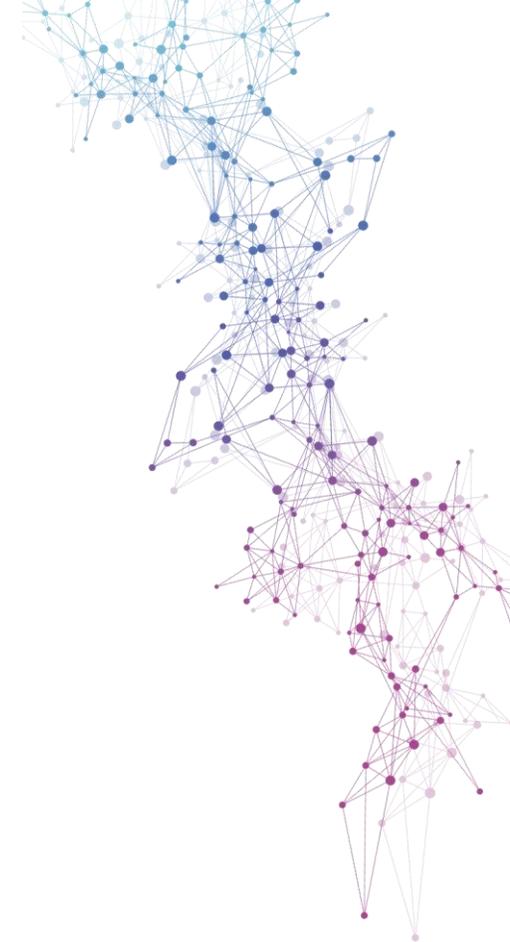


Contre

Vingt-huitième résolution à titre extraordinaire



Approbation de la transformation de la forme sociale de la Société par adoption de la forme de société européenne et des termes du projet de transformation – Adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme de société européenne – Modification des statuts en particulier des articles 1 (Forme), 2 (Dénomination) et 4 (Siège social)



Pour



Abst.



Contre

Vingt-neuvième résolution à titre extraordinaire



Modifications statutaires : modifications des articles 3 (Objet social), 5 (Durée), 7 (Augmentation, réduction et amortissement du capital), 12 (Conseil d'administration), 13 (Actions de fonction), 16 (Convocations et Délibérations), 17 (Pouvoirs du Conseil d'administration), 18 (Direction générale), 25 (Assemblées générales), 26 (Droit de vote) et 36 (Contestation) des statuts



Pour



Abst.



Contre

Trentième résolution à titre ordinaire



Ratification de la cooptation de Madame Nathalie Boy de la Tour en qualité d'administratrice indépendante de la Société



Trente et unième résolution à titre ordinaire



Nomination de Monsieur Éric Sasson en qualité d'administrateur indépendant de la Société



Trente-deuxième résolution à titre ordinaire



Nomination de Madame Sophie Marchessou en qualité d'administratrice indépendante de la Société



Trente-troisième résolution à titre ordinaire



Nomination de Madame Ketty de Falco en qualité d'administratrice indépendante de la Société



Pour



Abst.



Contre

Trente-quatrième résolution à titre ordinaire



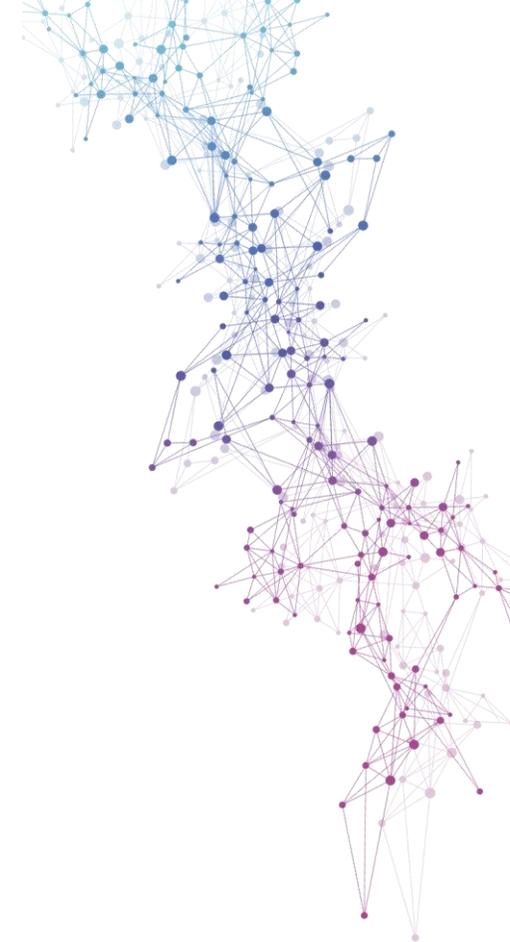
Nomination de Monsieur Olivier de Botton en qualité d'administrateur indépendant de la Société



Trente-cinquième résolution à titre ordinaire



Fixation du montant annuel de la rémunération à allouer aux membres du Conseil d'administration



Pour



Abst.



Contre

solocal

CLÔTURE

